



# Rapport annuel d'activités 2021



Réalisation : L'équipe de coordination

Mobilisud ASBL

17/06/2021

## Introduction

---

L'année 2021 a été marquée par des mesures sanitaires restrictives suite à un regain de contaminations de la Covid mais aussi par des inondations lors de l'été. Malgré tout cela, ce fut une année de reprise générale pour tous les secteurs d'activités du pays.

Elle a également été un nouveau départ pour l'association car en plus de devoir faire face aux évènements de 2021, elle a dû se reconstruire suite aux départs du coordinateur et de la chargée de missions qui étaient en place.

Autant dire que cette année n'a pas été facile à gérer d'autant plus que l'ASBL faisait face à ses propres difficultés internes liées au sous-financement, à la mauvaise communication ainsi qu'aux désengagements de certaines communes adhérentes qui ont menacé la viabilité même de l'association.

Pour ce faire, le conseil d'administration a vite pris la mesure de l'urgence en ciblant deux priorités majeures, engager un nouveau coordinateur ainsi qu'une chargée de missions capables de stabiliser l'équipe opérationnelle et de trouver un équilibre financier grâce au concours de notre mécène.

A peine engagée, la nouvelle équipe de coordination s'est mise au travail pour répondre aux difficultés internes et aux missions inhérentes à ses objectifs mais aussi aux défis que cette année a mis sur la route de l'association.

Ce rapport se présente donc en 2 chapitres :

- Le chapitre 1 comprenant un bref inventaire des actions réalisées, les analyses statistiques de chaque service de Mobilisud ;
- Le chapitre 2 dédié aux finances ; le cadre budgétaire des plans prévisionnels, les comptes et bilans annuels présentés par le comptable et les prévisions pour l'année 2022.
- La conclusion et perspectives

# Table des matières

---

## ***Introduction***

## ***Table des matières***

## ***Chapitre 1***

### **Ligne du temps**

Le Plan de travail

Le choix de travailler sur 3 axes

### **Analyses statistiques des activités réalisées**

Service 1 : Guichet d'information par téléphone

Service 2 : Transport de personnes à la demande

Service 3 : Auto-école à tarif social

Service 4 : Mobilité douce

## ***Chapitre 2 :***

### **Bilan Financier**

**Les prévisions 2022, 2023 et 2024**

## ***Conclusion & Perspectives***

### **Conclusion**

**Les perspectives à moyens termes**

**Nos Partenaires**

# Chapitre 1

---

## Ligne du temps

Cette ligne du temps est un inventaire chronologique des actions réalisées par Mobilisud. Les priorités ont été définies par le C.A en fonction des objectifs fixés pour cette année 2021.

La nouvelle coordination a pour tâche de mettre en adéquation les missions de mobilité avec les réalités de l'association dans le but de stabiliser et de pérenniser Mobilisud.

Lors de l'embauche du nouveau coordinateur, un des critères de sélection était la résolution d'un cas réel en rapport direct avec la situation de l'ASBL. Il devait être en mesure de proposer une ou plusieurs stratégies convaincantes pour régler la situation problématique dans laquelle se trouvait l'association.

- A) "Comment peut-il retenir un membre important de l'association, qui manifeste l'envie de se retirer et arrêter sa contribution" ?
- B) "Comment va-t-il faire pour améliorer la réputation de l'association abîmée auprès de partenaires suite une mauvaise communication" ?
- C) "Comment va-t-il s'y prendre pour augmenter le nombre des communes adhérentes pour équilibrer les finances de l'association ?

## Le Plan de travail

Lorsqu'on se trouve face un problème à résoudre impliquant plusieurs questions, comme c'est le cas ici, le plan de travail exige d'abord de trouver un fil conducteur et une méthode pour prioriser les objectifs attendus.

*" Pour que l'association puisse survivre, il y a urgence d'augmenter le nombre des communes adhérentes pour renflouer la caisse".*

Cependant, augmenter le nombre des communes équivaut à un surcroît de travail qui exige une équipe opérationnelle stable et un effectif suffisant.

De même que, faire adhérer les communes déjà réticentes au départ, avec lesquelles les relations semblent être difficiles, demande d'abord un autre type de communication et une nouvelle offre qui tient compte de la demande spécifique de la commune par rapport aux services de mobilité proposés par Mobilisud.

## Le choix de travailler sur 3 axes

Afin de renverser la spirale négative, la nouvelle coordination décide de privilégier 3 grandes stratégies :

### - **La communication**

Une communication apaisée avec nos partenaires environnants pour redorer l'image de Mobilisud (car sans notre mécène, les activités de notre ASBL seront compromises et une mauvaise entente avec nos partenaires continuerait d'entacher l'image de la société auprès des communes).

- a) CYRYS avec le programme de bonne gouvernance entre les organes de l'ASBL et par de nouvelles perspectives ;
- b) Une communication apaisée auprès des partenaires ;
- c) Renouer le dialogue avec Yvoir, Mobilesem, la CRM et Cap Mobilité Namur.

- **La stabilisation de l'équipe opérationnelle** avec l'engagement d'une employée à mi-temps et d'un article 60. Une équipe en sous-effectif ne peut pas permettre un développement de l'association ;

### - **L'offre et la demande de Mobilisud**

Une nouvelle offre de services aux communes adhérentes : Reformuler notre offre avec plus d'attractivité :

- a) Travail sur la stabilisation de l'équipe opérationnelle et sur le sous-effectif (avec Crédal) ;
- b) Nous avons les outils mais il nous reste du travail à accomplir.
- c) Travail sur le produit de Mobilisud : Projet de modification de la charte avec le document de l'offre et de la demande ;
- d) Diversification des ressources financières avec la création de trois groupes de réflexion avec la Région Wallonne, la Province de Namur et la SPW ;
- e) Le lancement du projet de mobilité douce avec l'embauche d'un article 60 : des projets d'actions en cours de discussion avec la commune d'Hastière sur le projet Points Nœuds, animations scolaires sur la prévention routière et une conférence PICM (Plan Intercommunaux de Mobilité dans l'arrondissement de Dinant) en 2022 ;
- f) Module de formation en mobilité qui :  
Vise à amener l'apprenant à appréhender sa mobilité au quotidien comme un moyen de survie pour s'en servir et comme une valeur sociétale indispensable pour laquelle il peut contribuer en tant que citoyen.  
À l'issue du module, le but est de faire du participant un citoyen autonome responsable qui pourra mettre à la disposition de son entourage et de lui – même le savoir-faire acquis et développé lors de son apprentissage de mobilité.

Pour ce faire, une analyse S.W.O.T des opportunités et des faiblesses ou menaces de l'association est indispensable pour dégager ce qui est possible, réaliste et réalisable avec les propres forces de Mobilisud.

Dans le but de réaliser un travail conséquent, une convention avec une agence conseil, Crédal, est signée pour un accompagnement/formation sur mesure en trois modules et cela sur une durée de 29H.

## Analyses statistiques des activités réalisées

### Service 1 : Guichet d'information par téléphone

#### **Pour qui :**

Tous les habitants de l'arrondissement de Dinant.

#### **Comment :**

Ils peuvent contacter notre centrale au 0800/37.309 ou par e-mail : [contact@mobilisud.be](mailto:contact@mobilisud.be)

#### **Quoi :**

Nous les conseillons au mieux pour l'organisation de leur déplacement.

Nous pouvons leur apporter des informations :

Un horaire d'un transport en commun ;

Le taxi social de leur localité ;

Notre cadastre local des solutions de transport ;

Le transport intermodal (combinaison de différents types de transports pour aller d'un point A à un point B) ;

Le covoiturage : « Carpool » Cette plateforme met en relation des navetteurs qui possèdent un véhicule avec des personnes qui n'en possèdent pas et qui souhaitent organiser le même trajet. Nous avons un rôle de promotion pour cette plateforme envers les communes ;

Et enfin, notre service, s'ils entrent dans nos conditions.

#### **Objectifs pour 2021 :**

Assurer un rôle d'éducation permanente auprès de la population pour promouvoir la mobilité durable et alternative à l'usage individuel de l'automobile ;

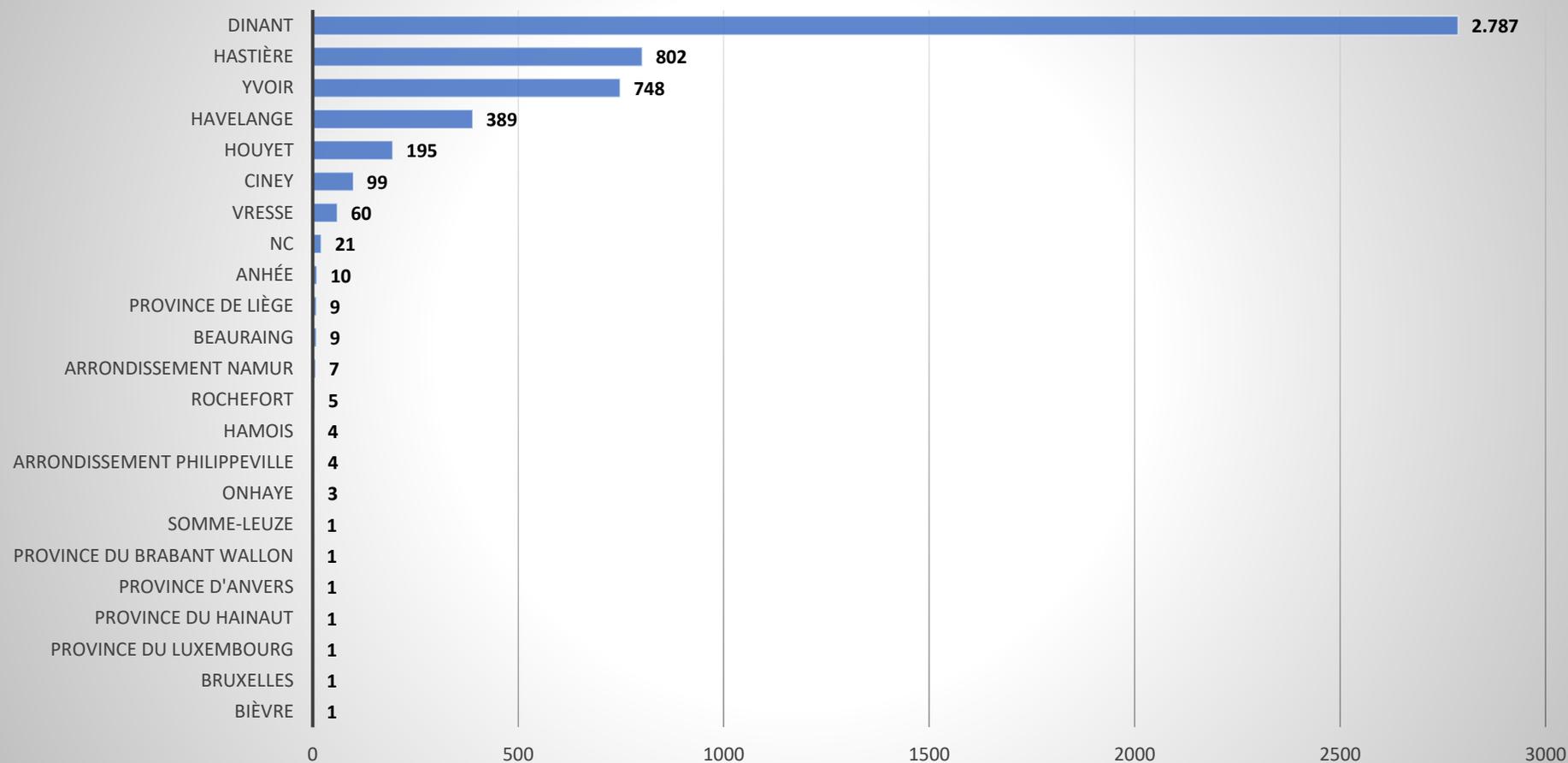
Maintenir et étoffer le cadastre de mobilité pour tout l'arrondissement de Dinant. Par cet outil, pouvoir fournir une solution, orientation pour toute demande.

#### **Evaluation de l'année :**

Lors de cette année, on peut constater une légère diminution des trajets redistribués aux autres services, cette diminution est certainement due à la surcharge de travail pour les taxis sociaux des CPAS. En effet, les différents CPAS étaient indisponibles pour 350 trajets proposés par Mobilisud dont 268 ont finalement été pris en charge par les chauffeurs volontaires.

*Statistiques de la répartition géographique des appels en 2021*

## Répartition géographique par provenance d'appels 2021

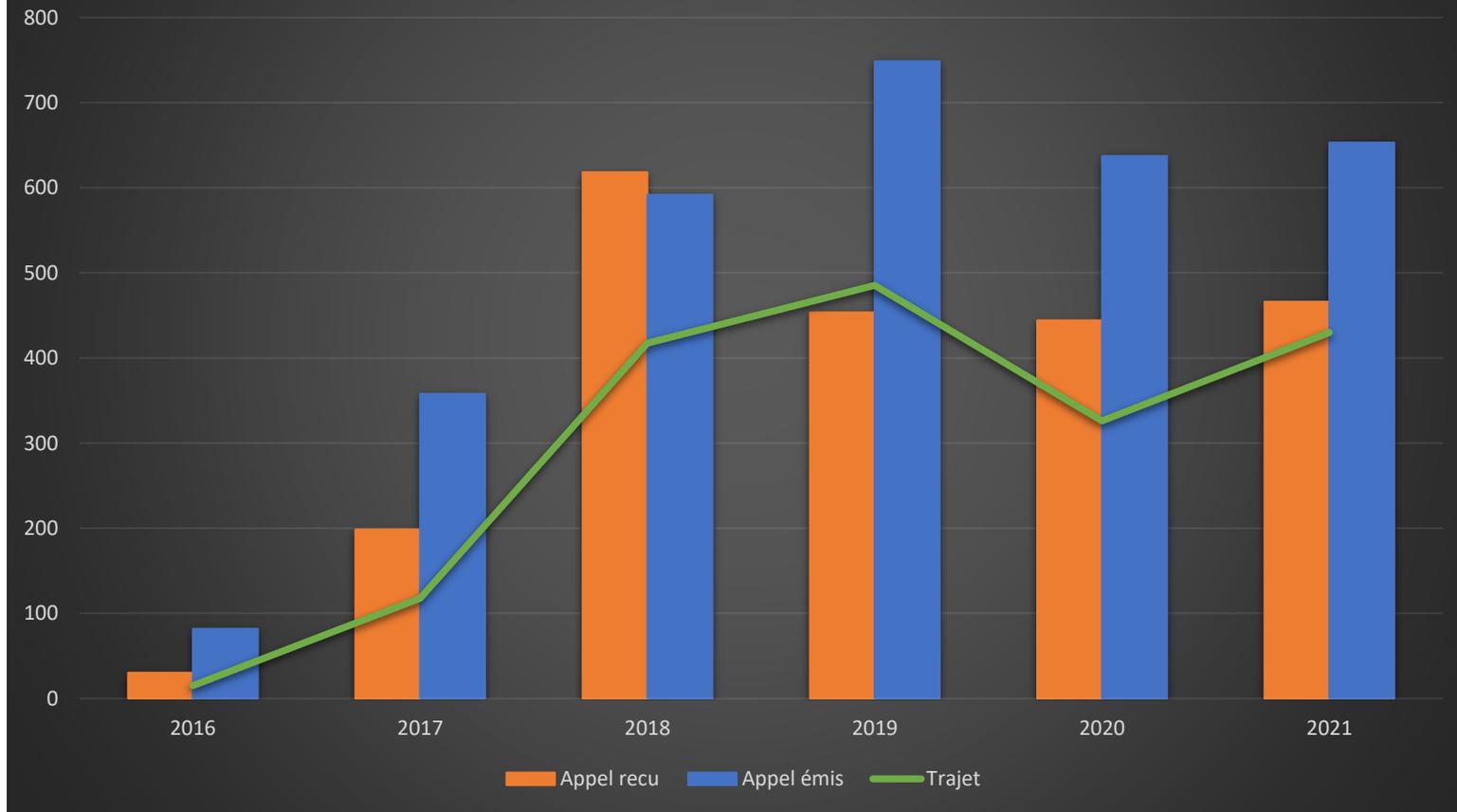


On constate que la majorité des demandes viennent de la commune de Dinant.

Peu d'appels proviennent de communes non-adhérentes (178), la visibilité du service doit donc être encore améliorée.

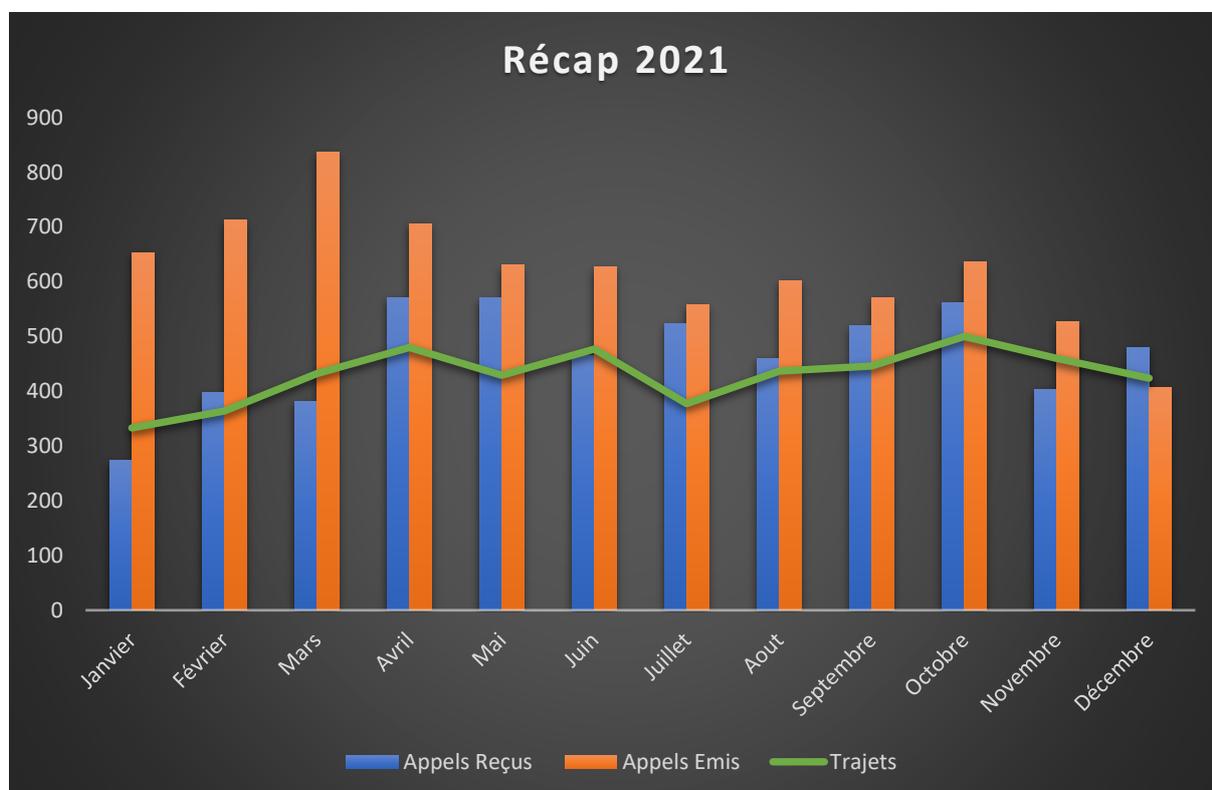
*Evolution des appels de 2016 à 2021*

## Récap' 2016 - 2021 (Appels - Trajets) par moyenne mensuelle



Sur ce graphique, on constate qu'au niveau des trajets organisés, nous sommes revenus à la normale. Par contre, le nombre d'appels reçus reste stable sur les 3 dernières années.

2021					
Mois	Appels Reçus	Appels Emis	Mail Reçus	Mails Envoyés	Trajets
Janvier	273	653	-	-	333
Février	398	712	-	-	364
Mars	382	836	-	-	432
Avril	571	706	-	-	480
Mai	570	630	-	-	429
Juin	466	628	-	-	477
Juillet	523	558	-	-	377
Aout	460	602	-	-	437
Septembre	519	570	-	-	446
Octobre	561	636	-	-	500
Novembre	404	527	-	-	460
Décembre	480	407	-	-	424
<b>Moyenne</b>	467	622	-	-	430
<b>TOTAL</b>	5.607	7.465	4.047	4.932	5.159
<b>Bénéficiaires</b>	401				
<b>Appelants</b>	606				
<b>Chauffeurs</b>	45				



## Service 2 : Transport de personnes à la demande

### **Pour qui :**

Ce service s'adresse aux personnes fragilisées, précarisées, isolées, malades ou en perte d'autonomie, avec un plafond de revenus (c'est-à-dire 2 x le RIS) qui résident dans une commune adhérente.

### **Comment :**

Ils peuvent contacter notre centrale au 0800/37.309 ou par e-mail : [contact@mobilisud.be](mailto:contact@mobilisud.be)

### **Quoi :**

Ce service assure la prise en charge de transport à la demande depuis le domicile du bénéficiaire jusqu'au lieu de destination souhaité. Nous organisons des transports pour tout type de motif (soins de santé, courses, sorties culturelles, visite chez un proche...). Nous tentons de coordonner au mieux l'organisation des trajets sous 48 heures. Ce sont nos 34 chauffeurs bénévoles qui véhiculent les bénéficiaires.

### **Objectifs pour 2021 :**

Transporter les personnes demandeuses et entrants dans les conditions de notre ASBL afin de leur permettre de vivre une vie normale comme chaque personne le mérite.

### **Evaluation de l'année :**

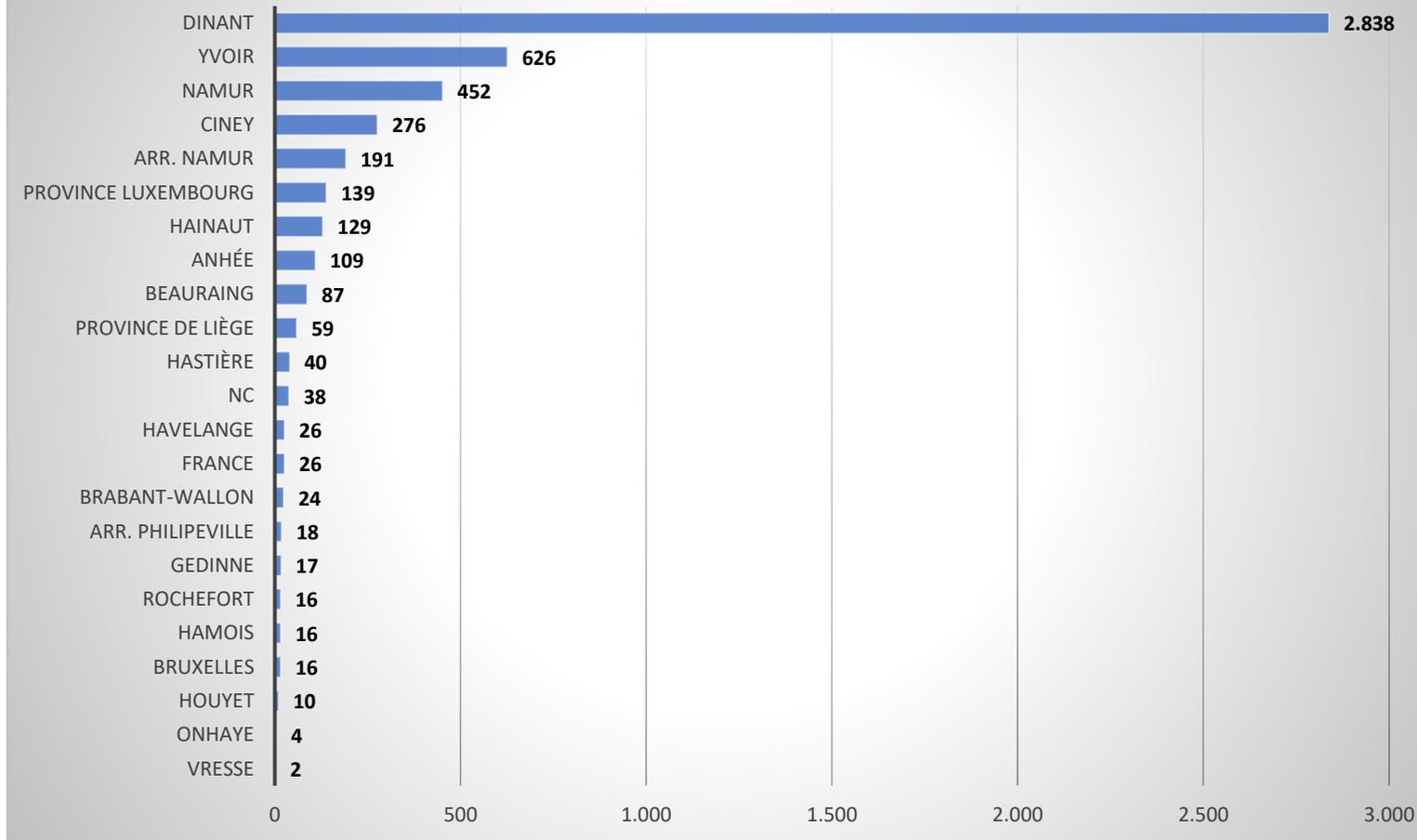
Nous constatons pour cette année 2021 une hausse de 32% au niveau du nombre de demande par rapport à l'année 2020 qui pour rappel avait été contrariée par les confinements et les règles sanitaires.

Sur les 4.040 trajets pris en charge par MobiliSud, 69% concernent des bénéficiaires récurrents. Les bénéficiaires récurrents sont des personnes qui ont les mêmes trajets chaque semaine. Ces trajets ne sont pas pris en charge par les CPAS pour diverses raisons (horaires, raisons, destinations...).

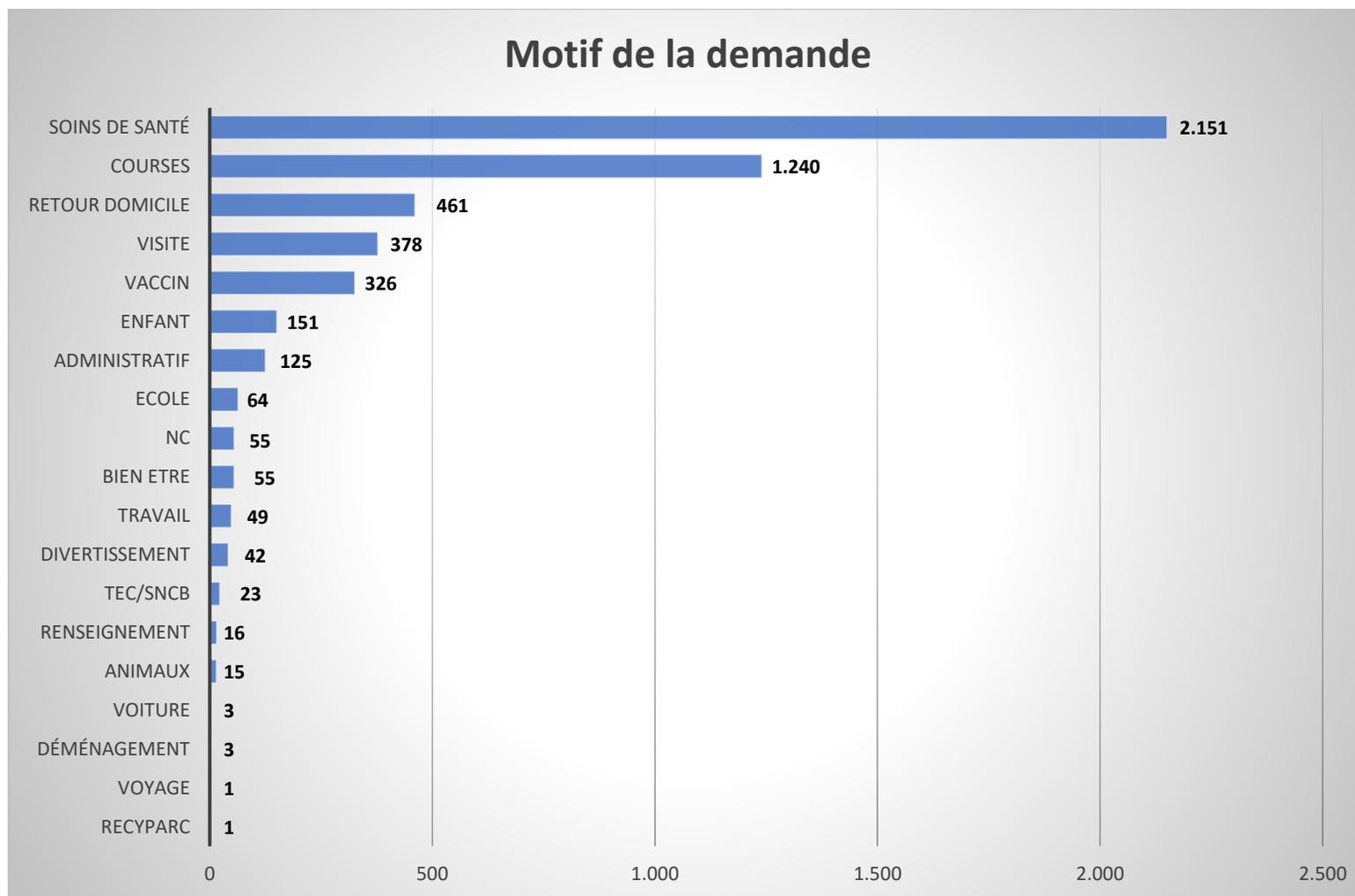
Avec 5.159 demandes de trajets, l'ASBL retrouve des chiffres semblables aux années 2018 et 2019.

*Statistiques générales 2021*

## Répartition par lieu de destination

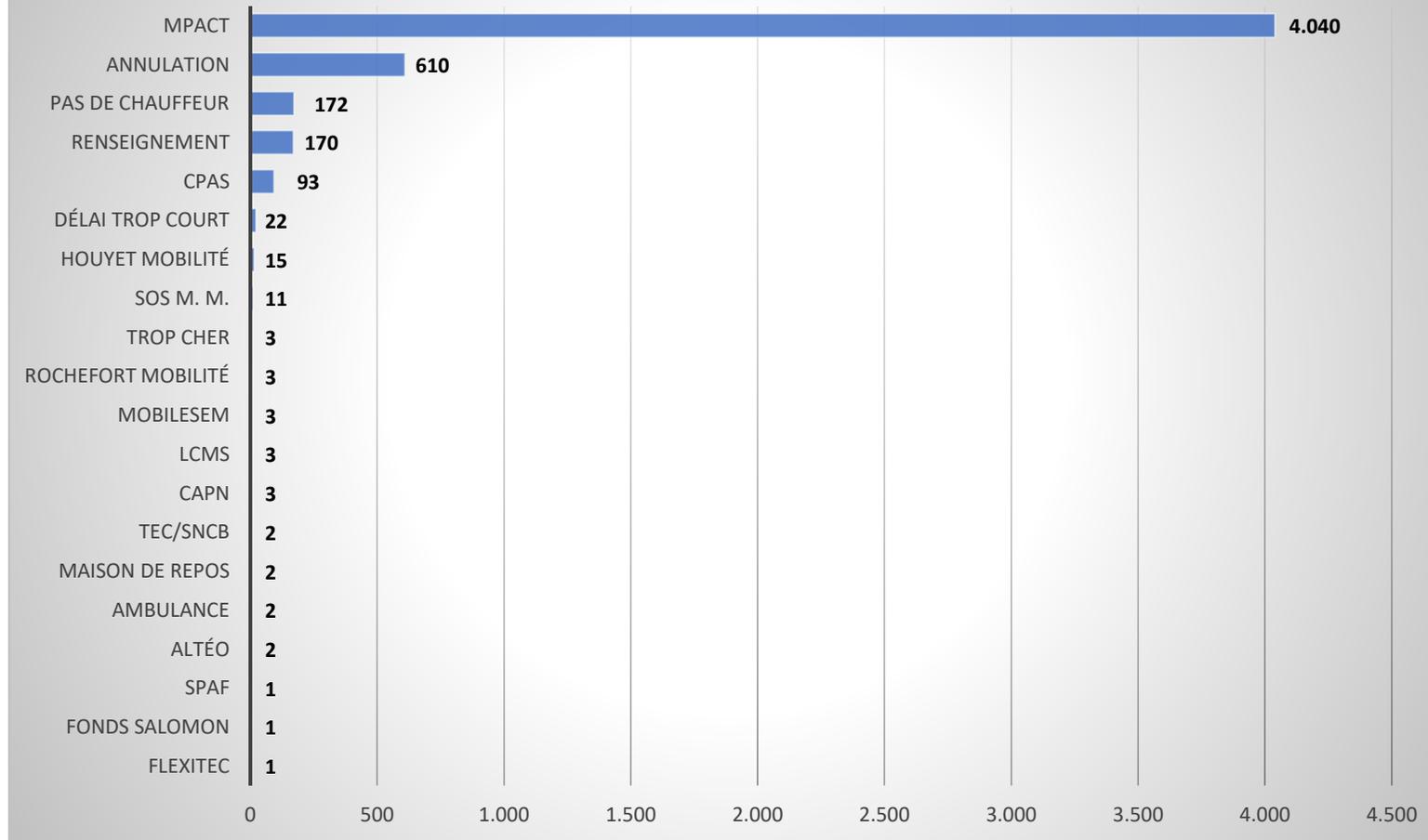


Nous constatons que plus de la moitié des trajets à pour destination la commune de Dinant.



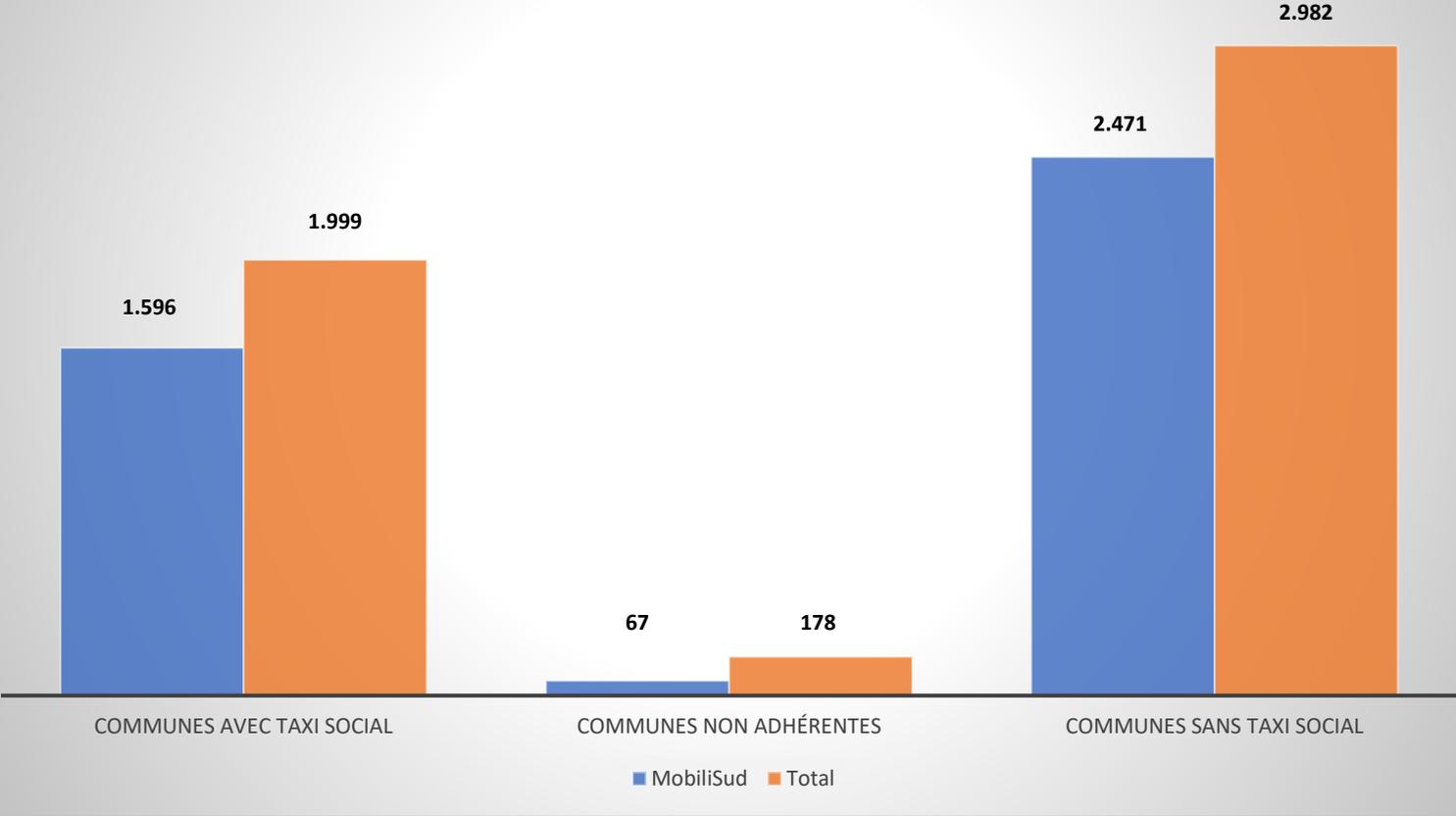
Nous constatons que les demandes sont similaires aux autres années, les soins, les courses et les retours sont les 3 motifs principaux.

## Aboutissement de la demande

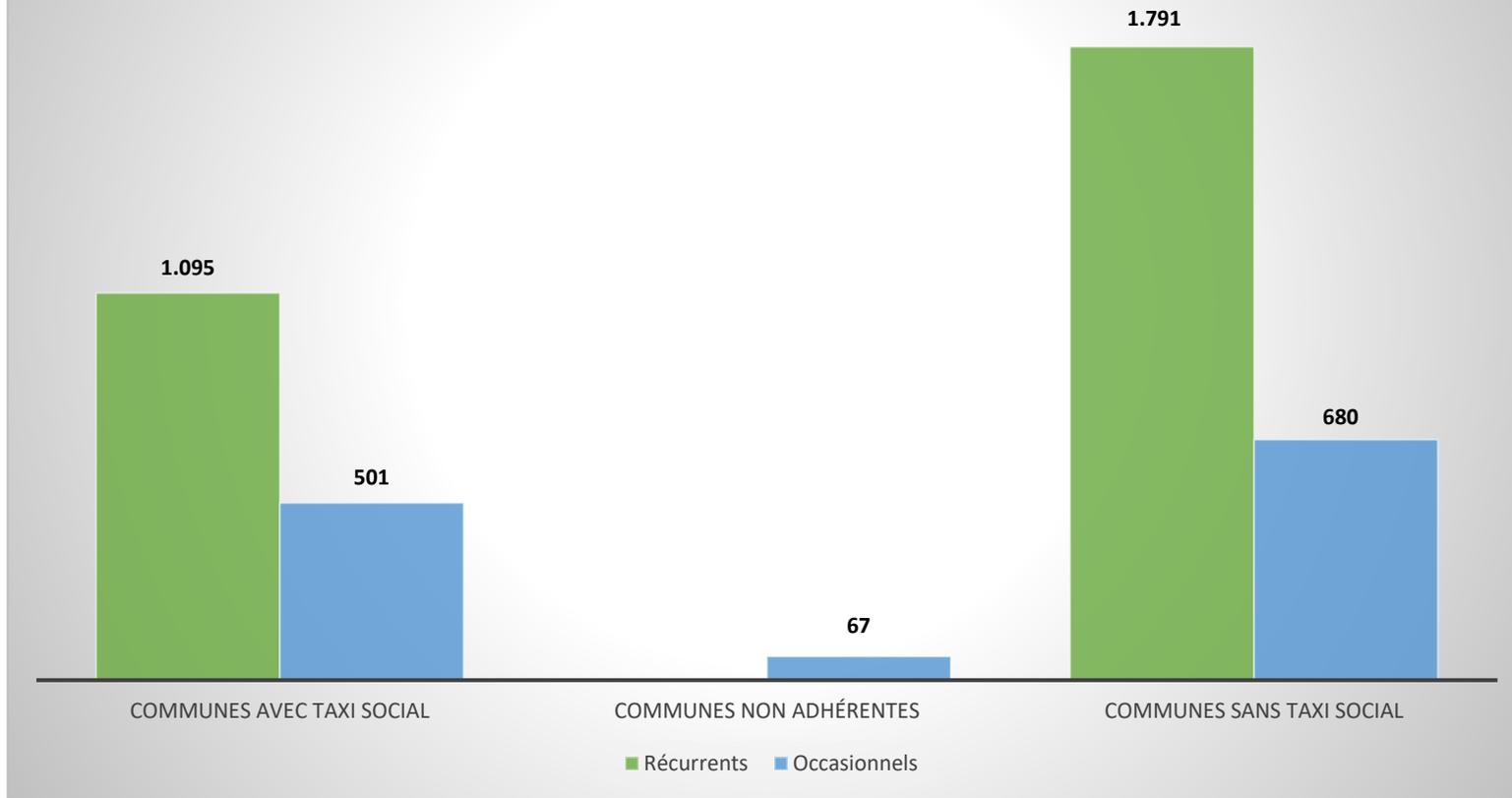


Nous constatons que 78% des trajets ont été pris en charge par MobiliSud, le nombre d'annulation a doublé par rapport à l'année dernière.

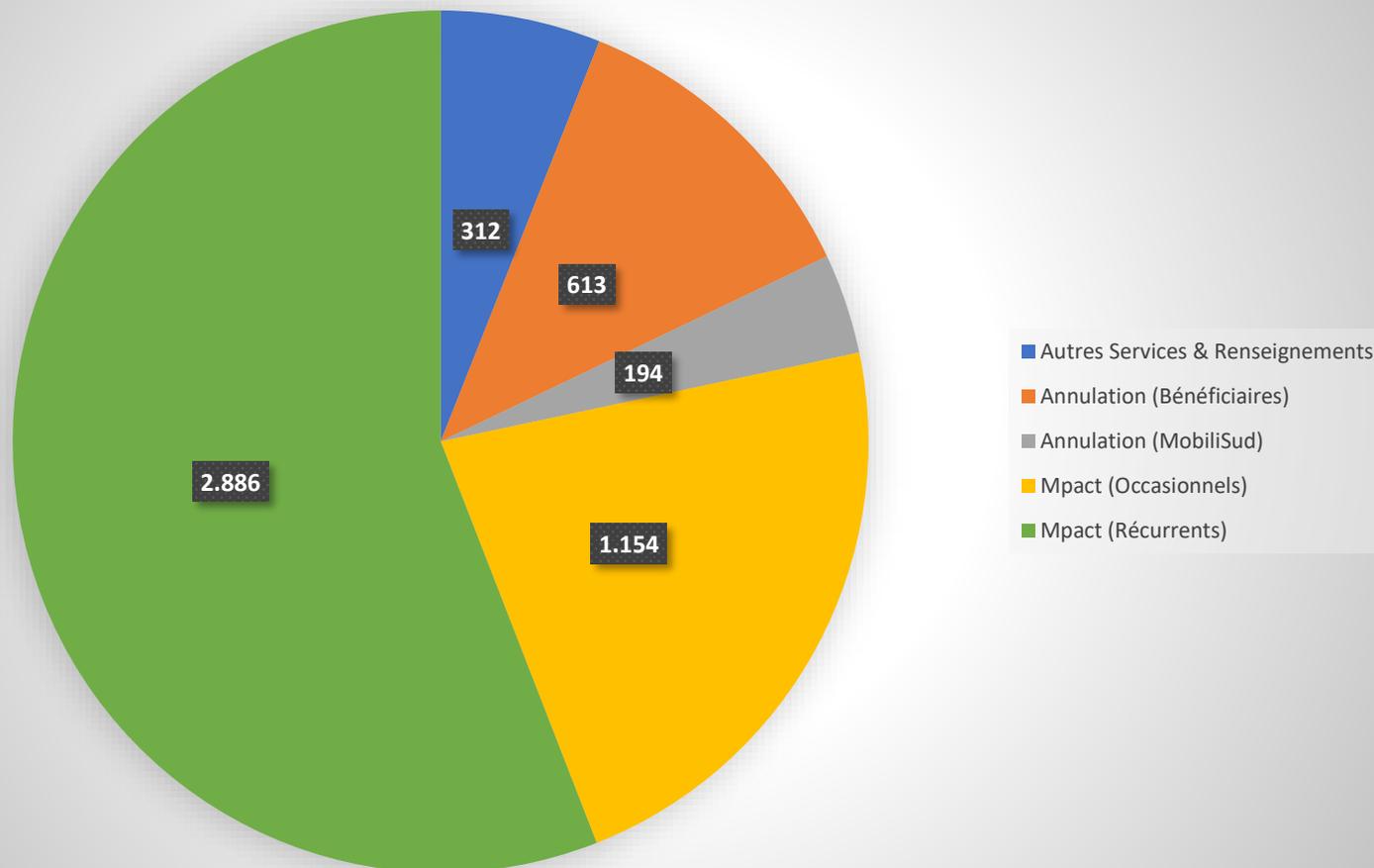
# Trajets 2021 triés par types de communes



## Trajets 2021 pris en charge par MobiliSud (Récurrents / Occasionnels)

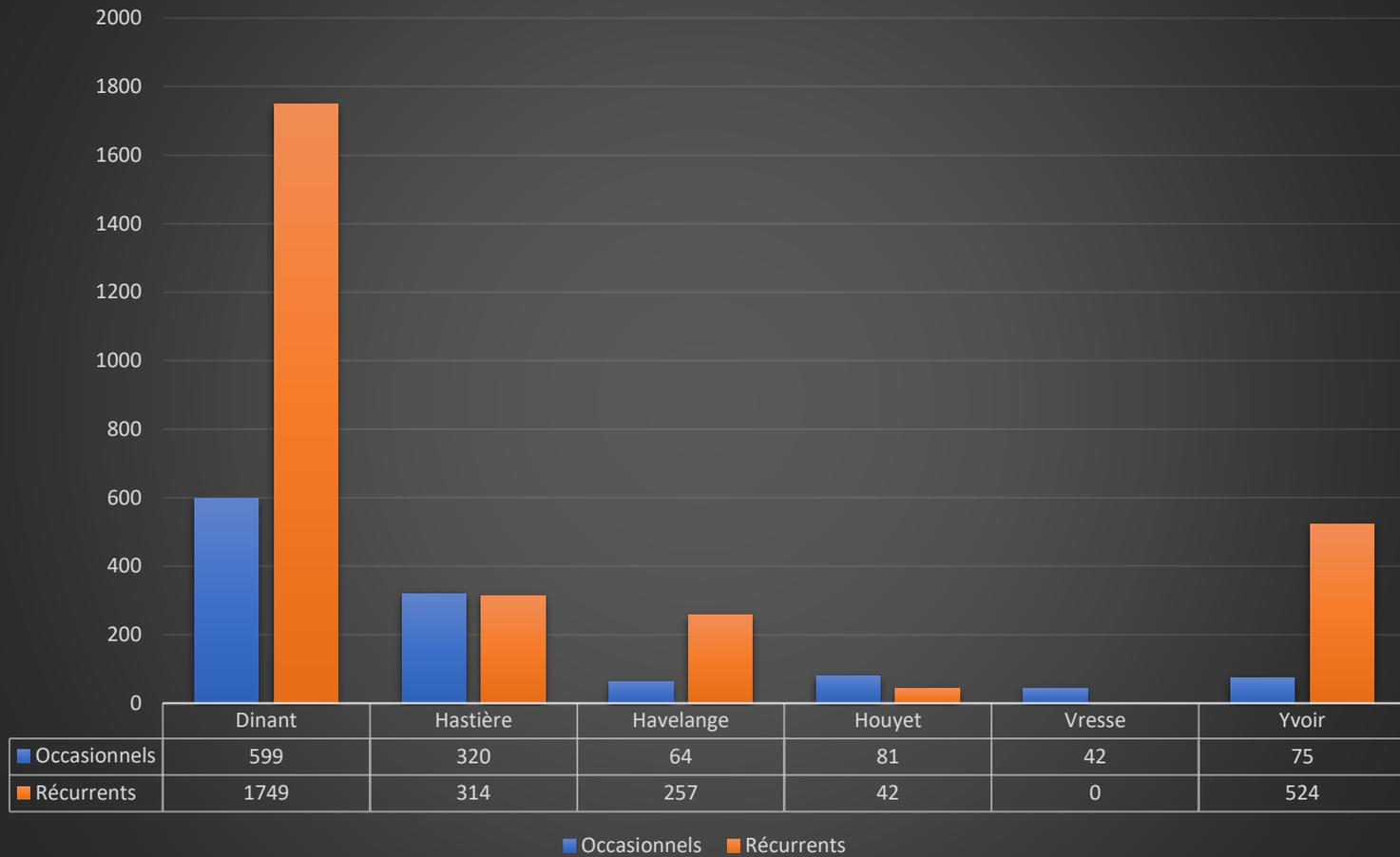


## Trajets 2021 répartition par Aboutissement des demandes



Nous constatons sur ce graphique que la majorité des trajets effectués par MobiliSud (71%) sont pour des bénéficiaires récurrents c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser notre service.

## Répartition par communes et par types de bénéficiaires

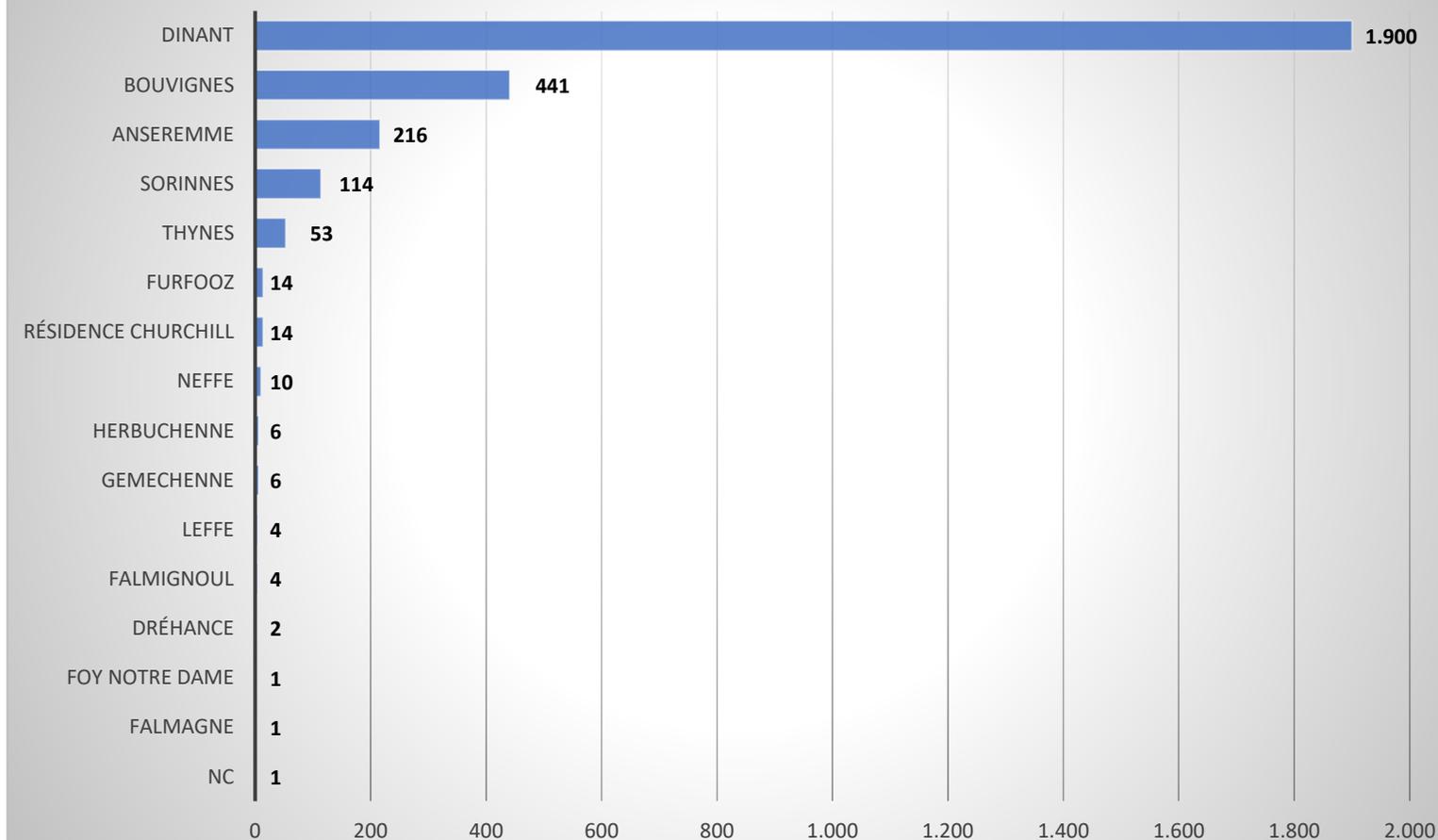


*Statistiques 2021 pour la commune de Dinant*

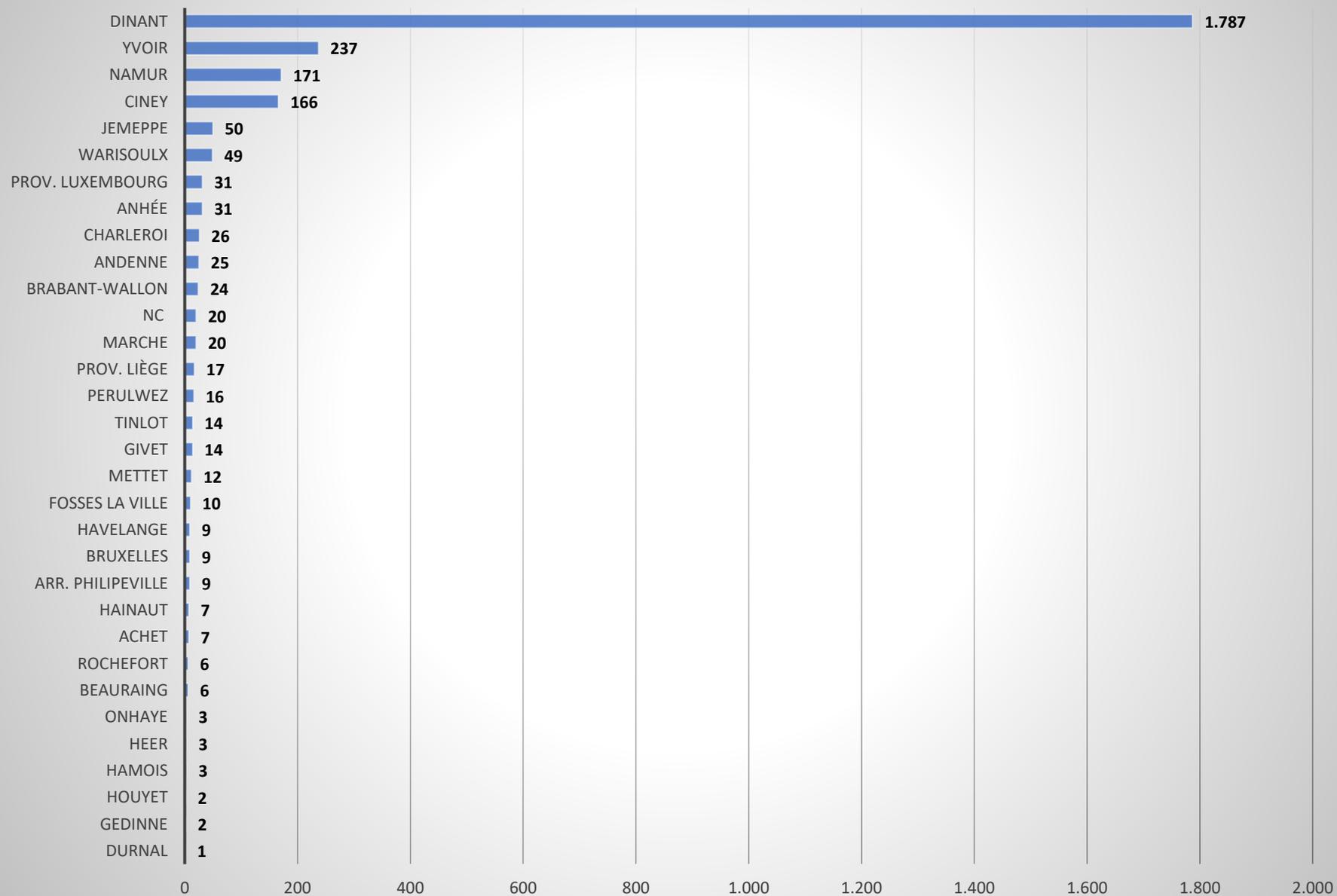
<b>Appelants</b>	<b>243 + 10 NC</b>
<b>Bénéficiaires</b>	<b>196</b>

<b>Nombre d'appels</b>	<b>2.787</b>
<b>Chauffeurs</b>	<b>5</b>

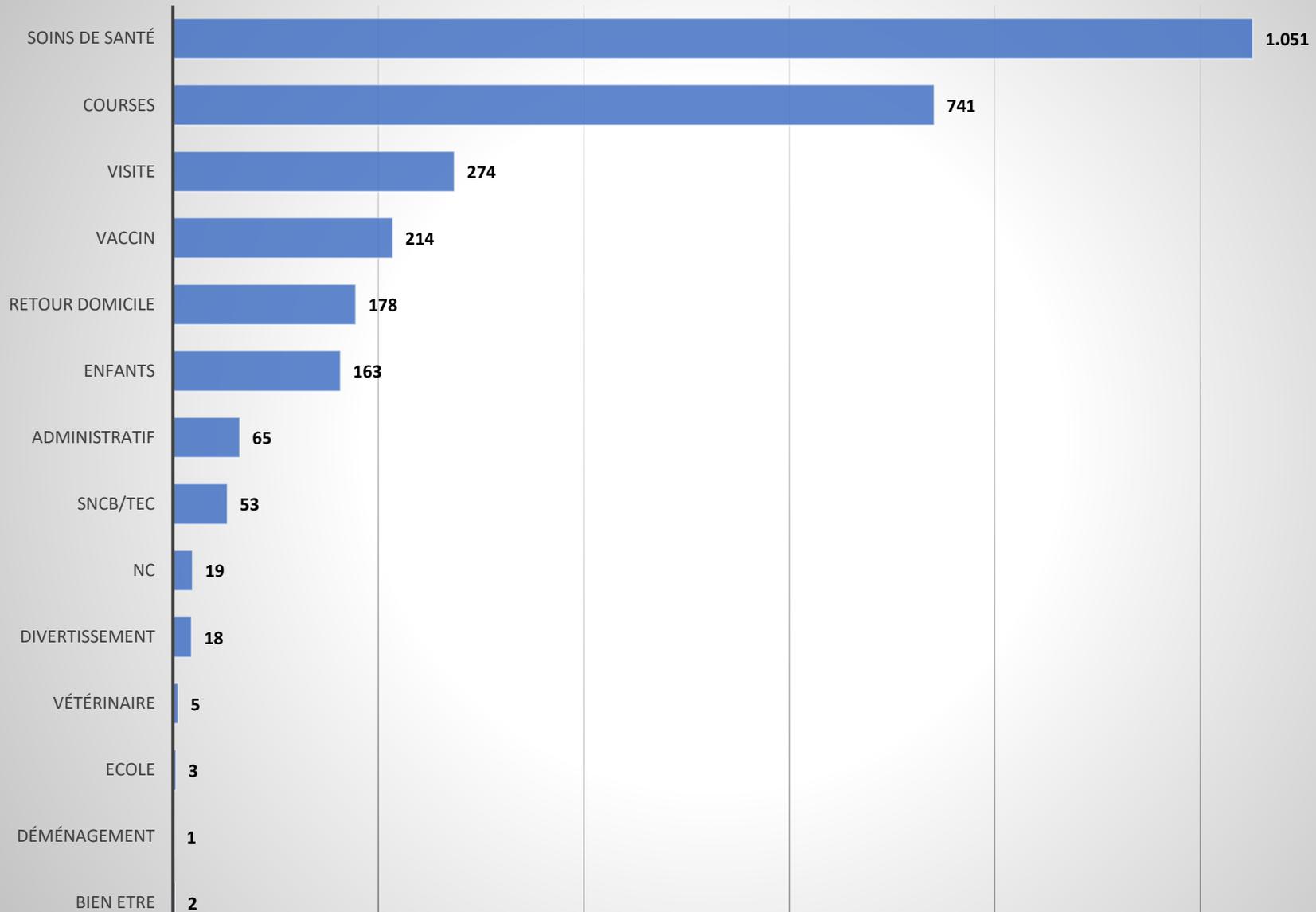
## Répartition géographique par provenance d'appel



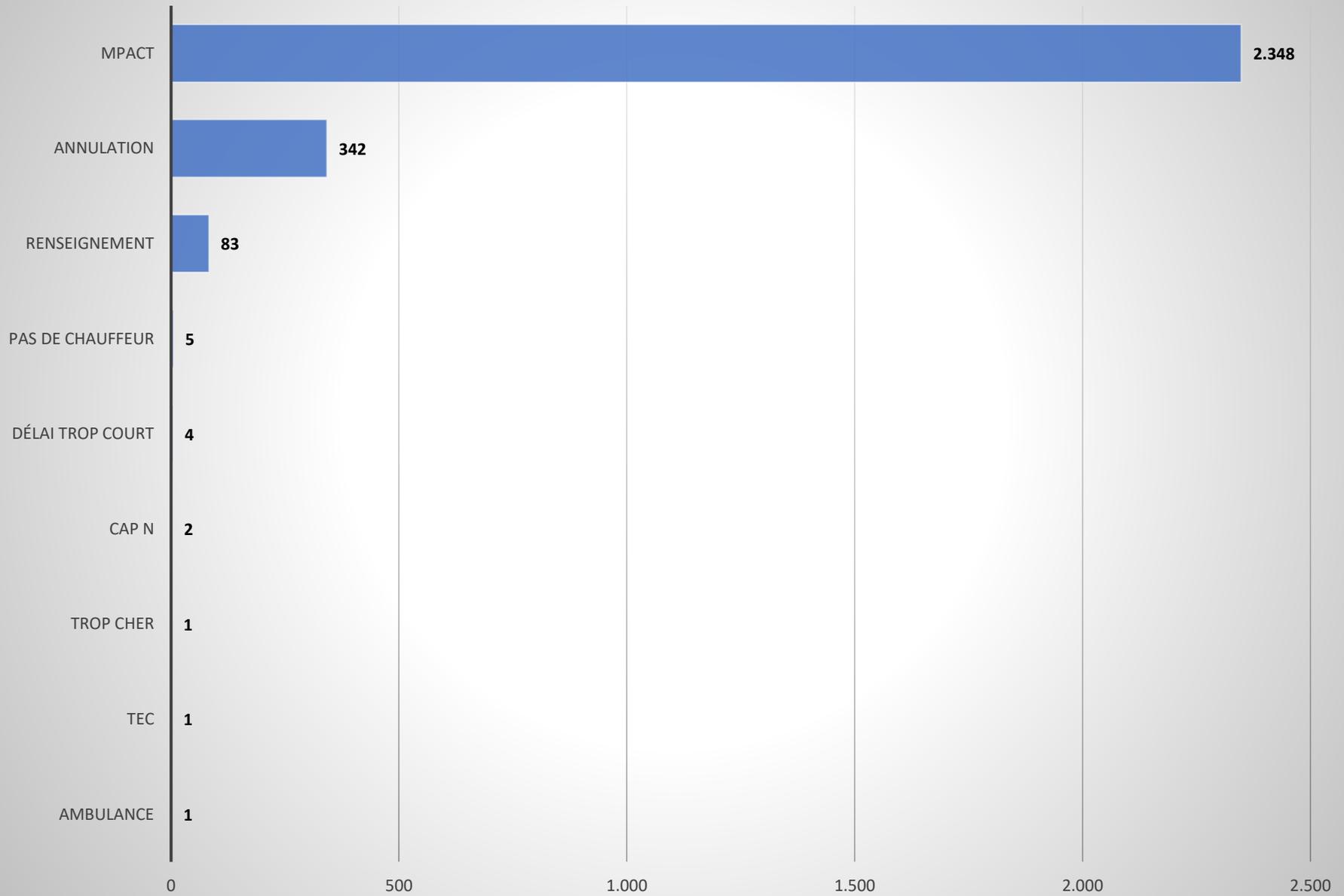
## Répartition géographique par lieu de destination



## Motif de la demande



## Aboutissement de la demande

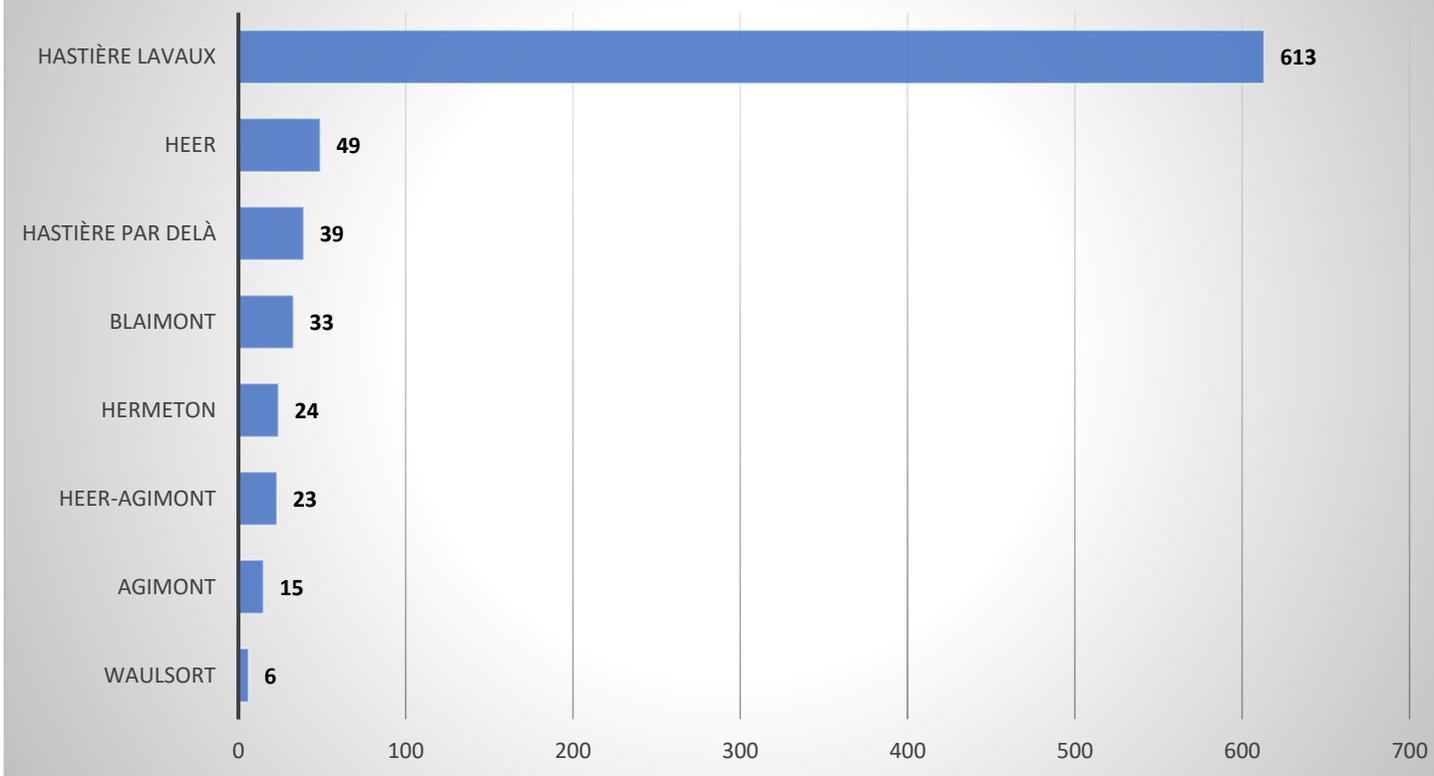


*Statistiques 2021 pour la commune de Hastière*

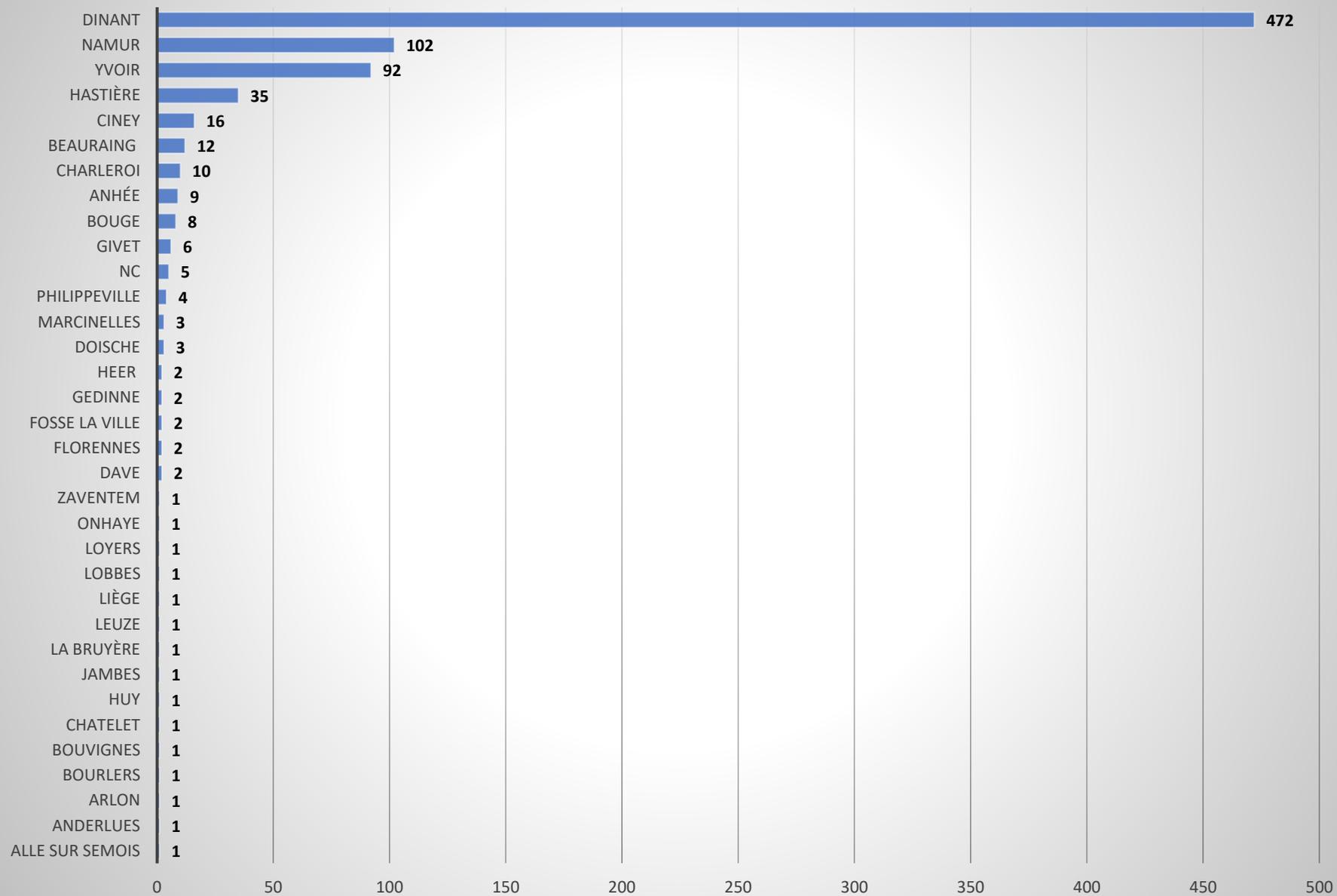
<b>Appelants</b>	<b>117</b>
<b>Bénéficiaires</b>	<b>84</b>

<b>Nombre d'appels</b>	<b>802</b>
<b>Chauffeurs</b>	<b>7</b>

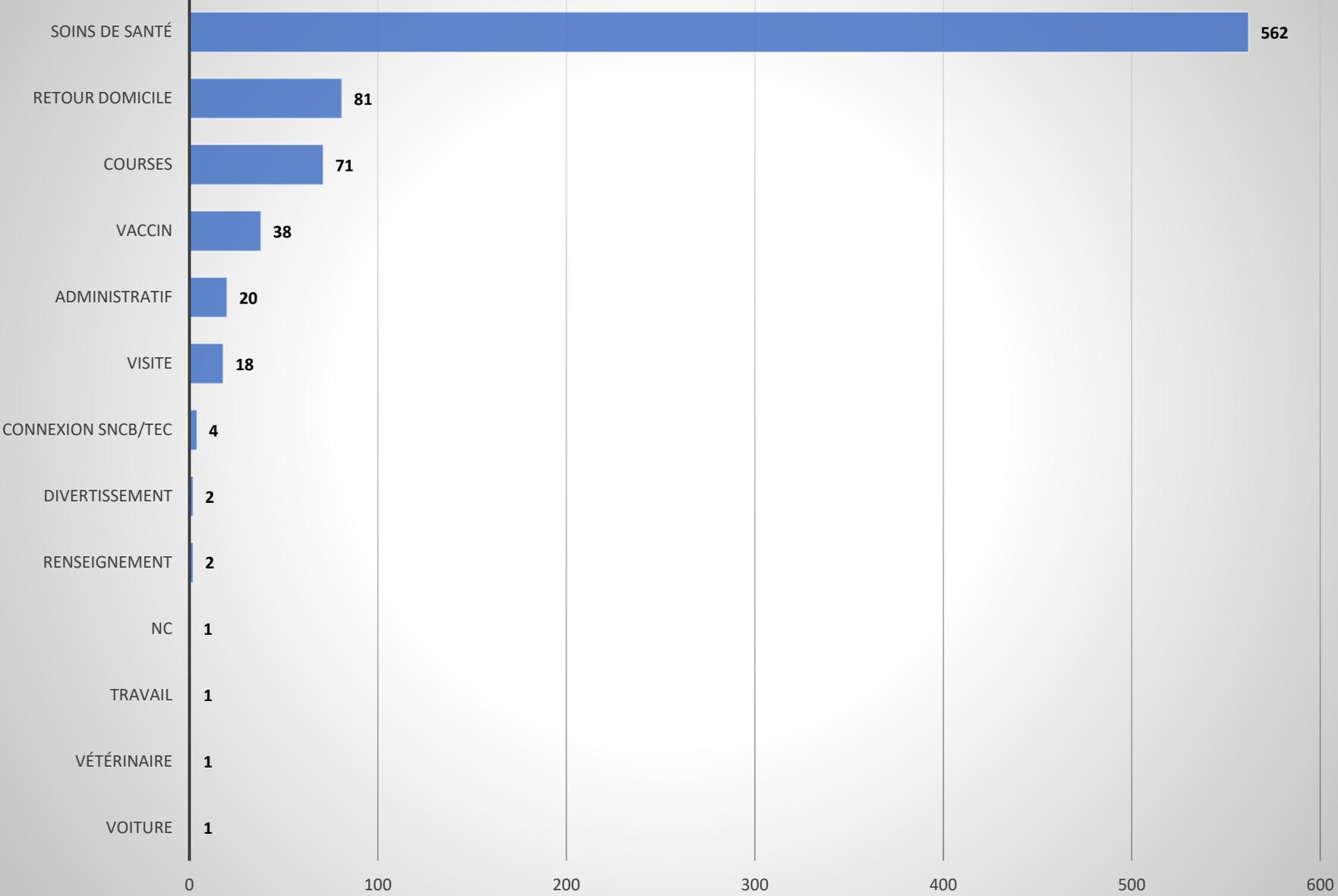
### Répartition géographique par provenance d'appel



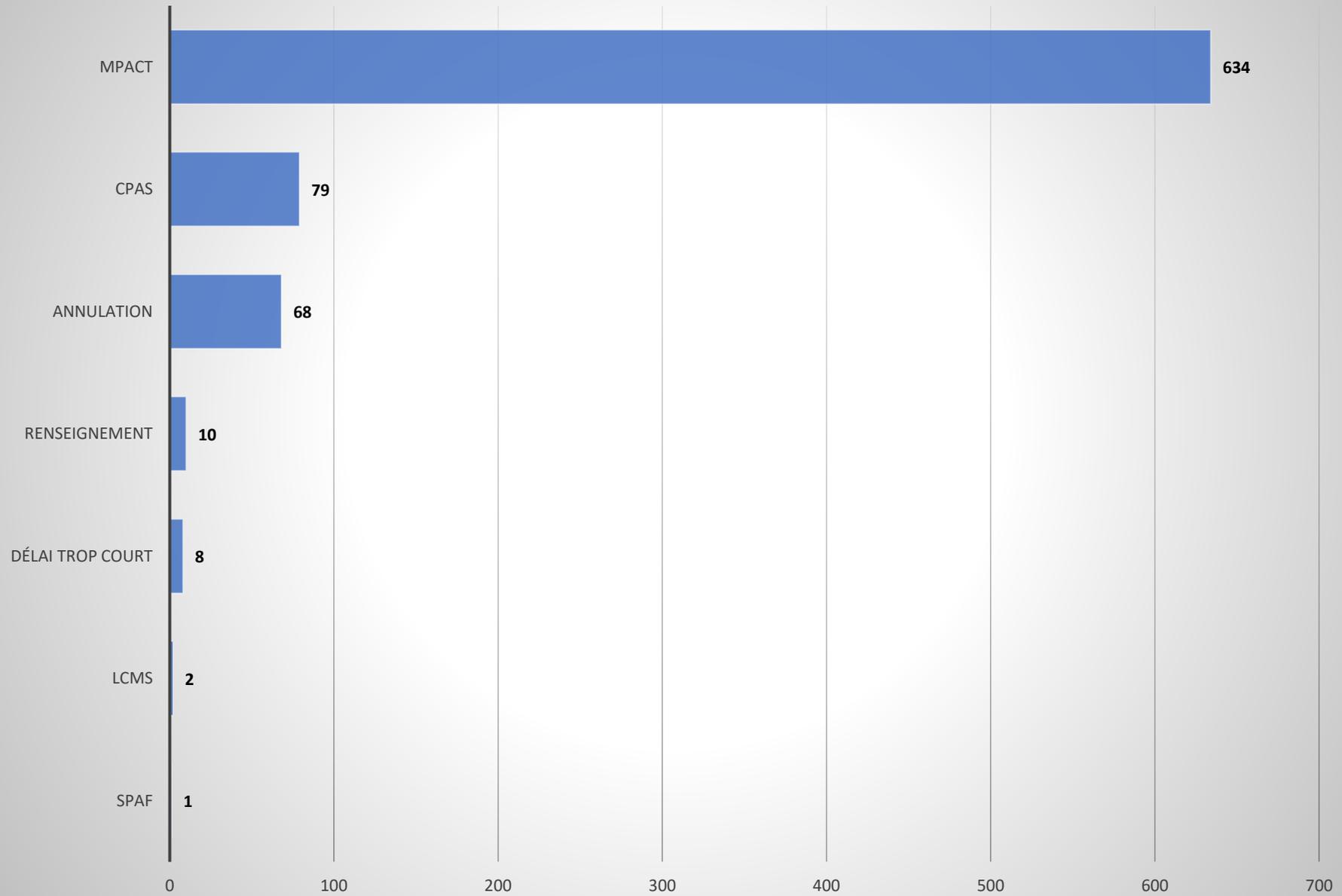
## Répartition géographique par lieu de destination



# Motif de la demande



## Aboutissement de la demande

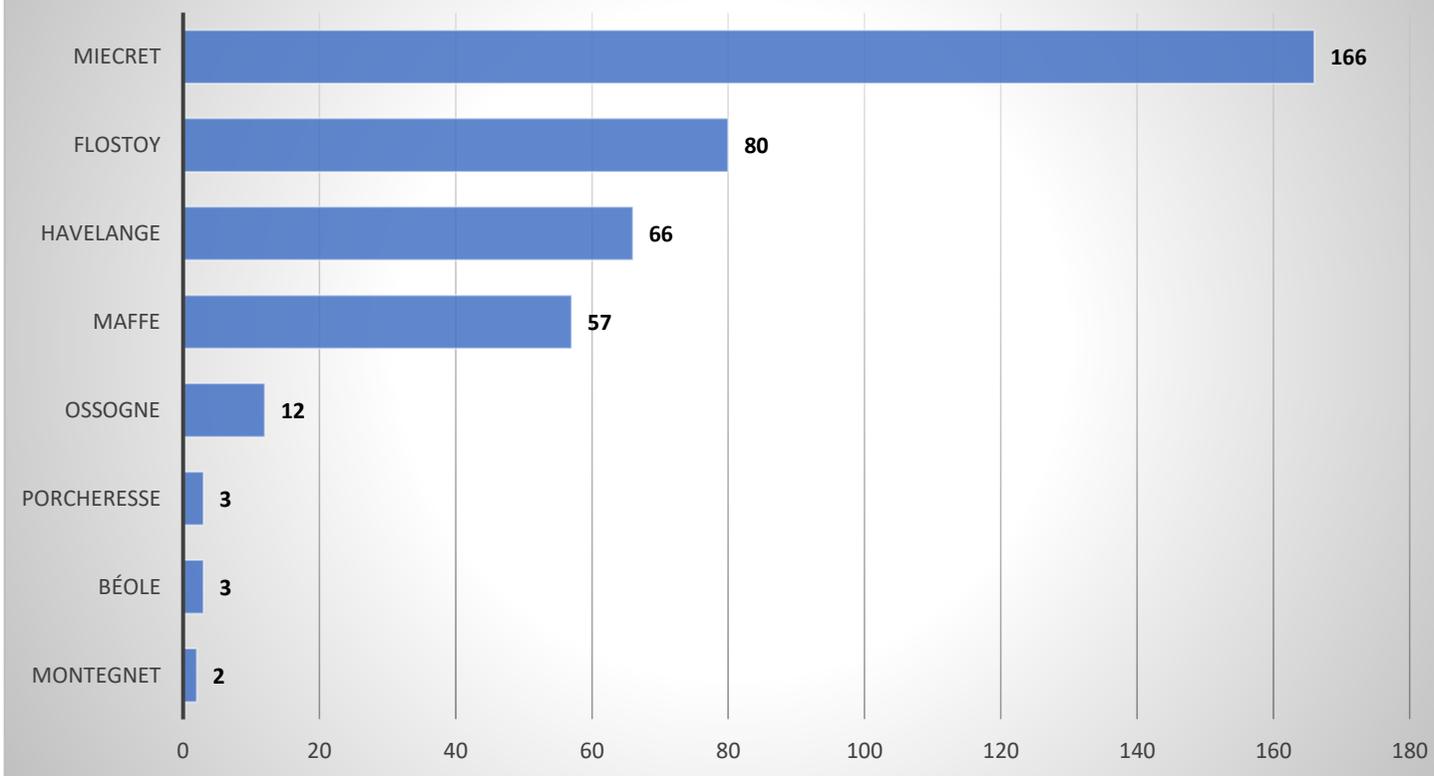


*Statistiques 2021 pour la commune de Havelange*

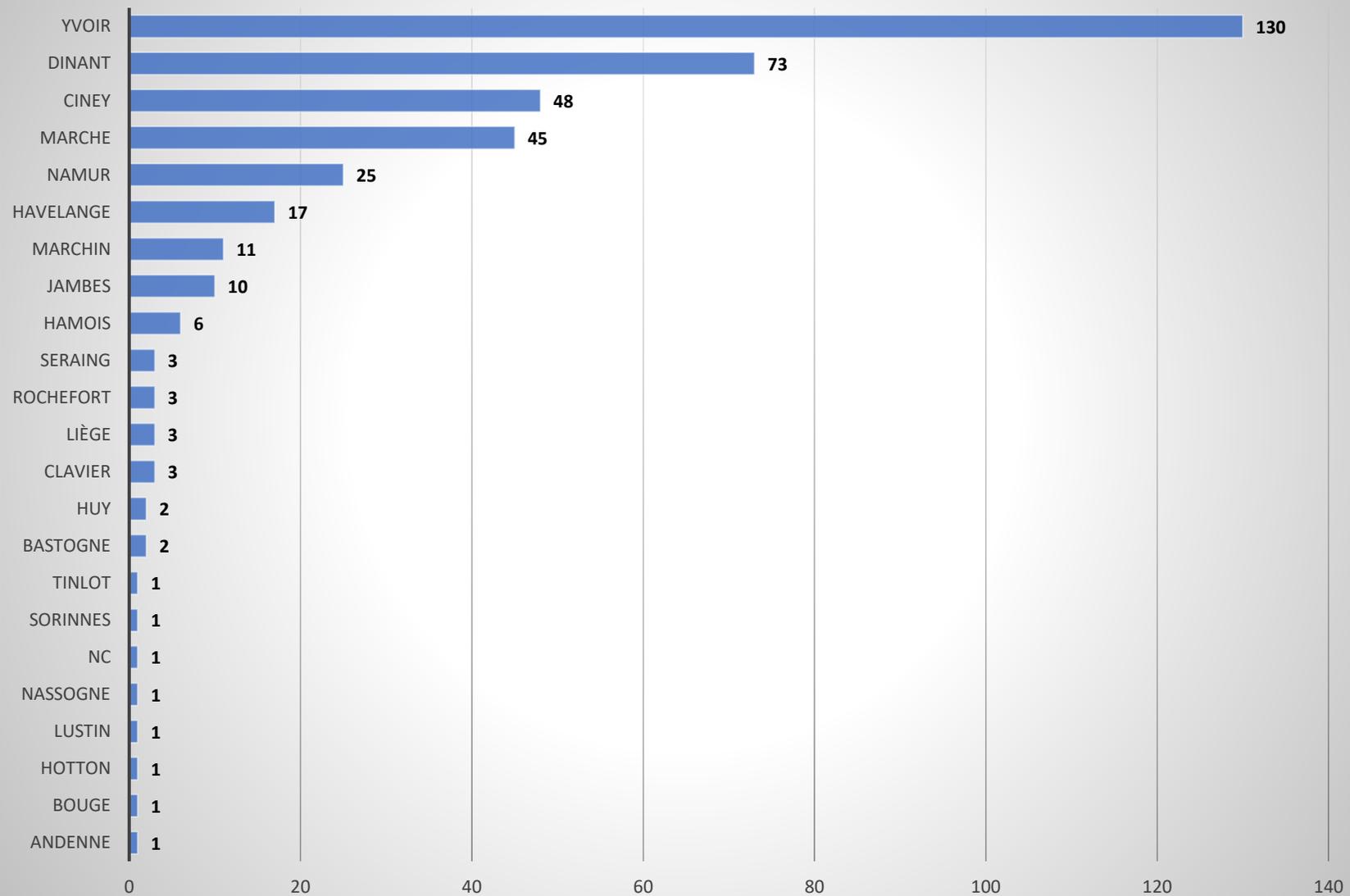
<b>Appelants</b>	<b>37 + 3 NC</b>
<b>Bénéficiaires</b>	<b>26</b>

<b>Nombre d'appels</b>	<b>389</b>
<b>Chauffeurs</b>	<b>3</b>

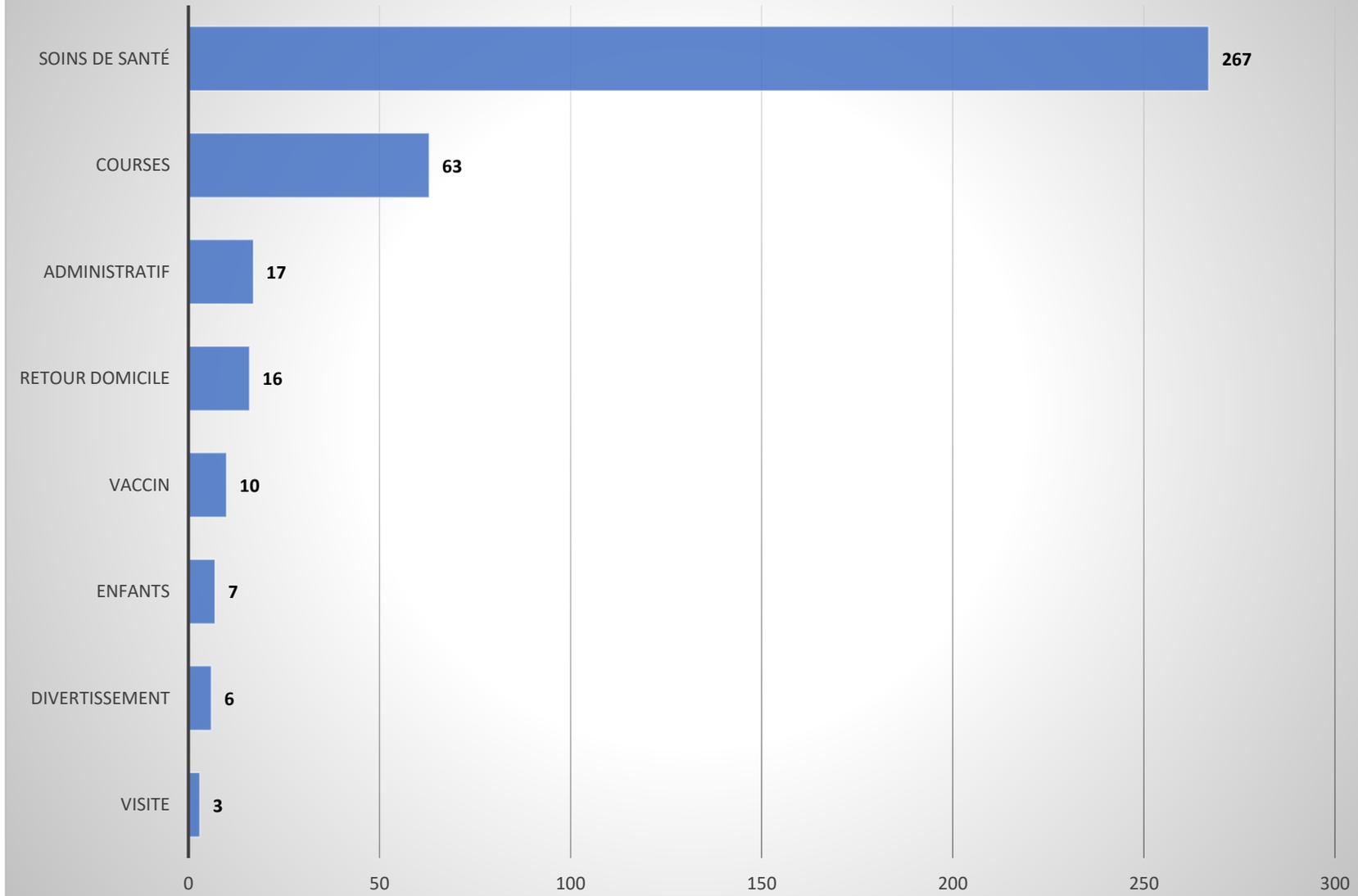
### Répartition géographique par provenance d'appel



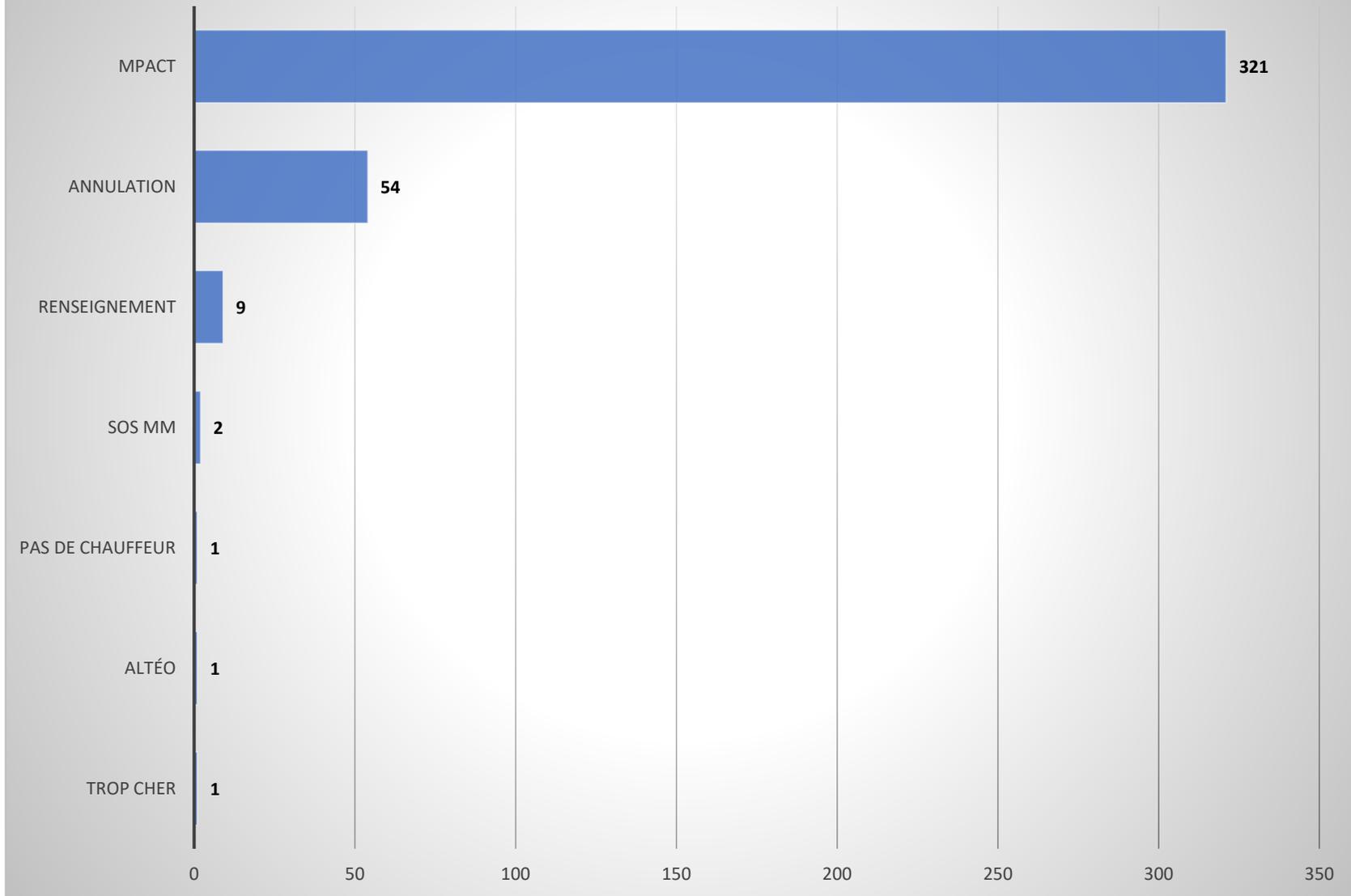
## Répartition géographique par lieu de destination



## Motif de la demande



## Aboutissement de la demande

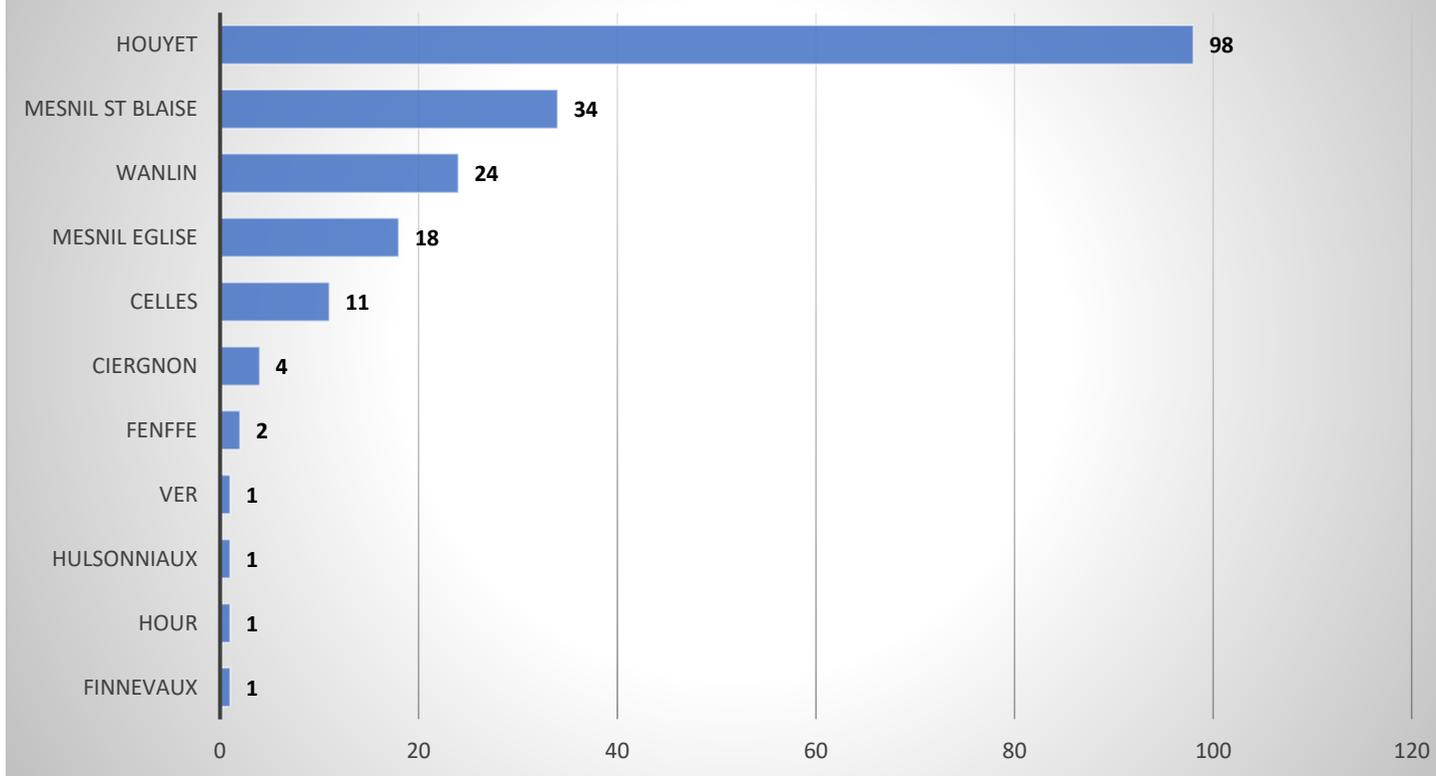


*Statistiques 2021 pour la commune de Houyet*

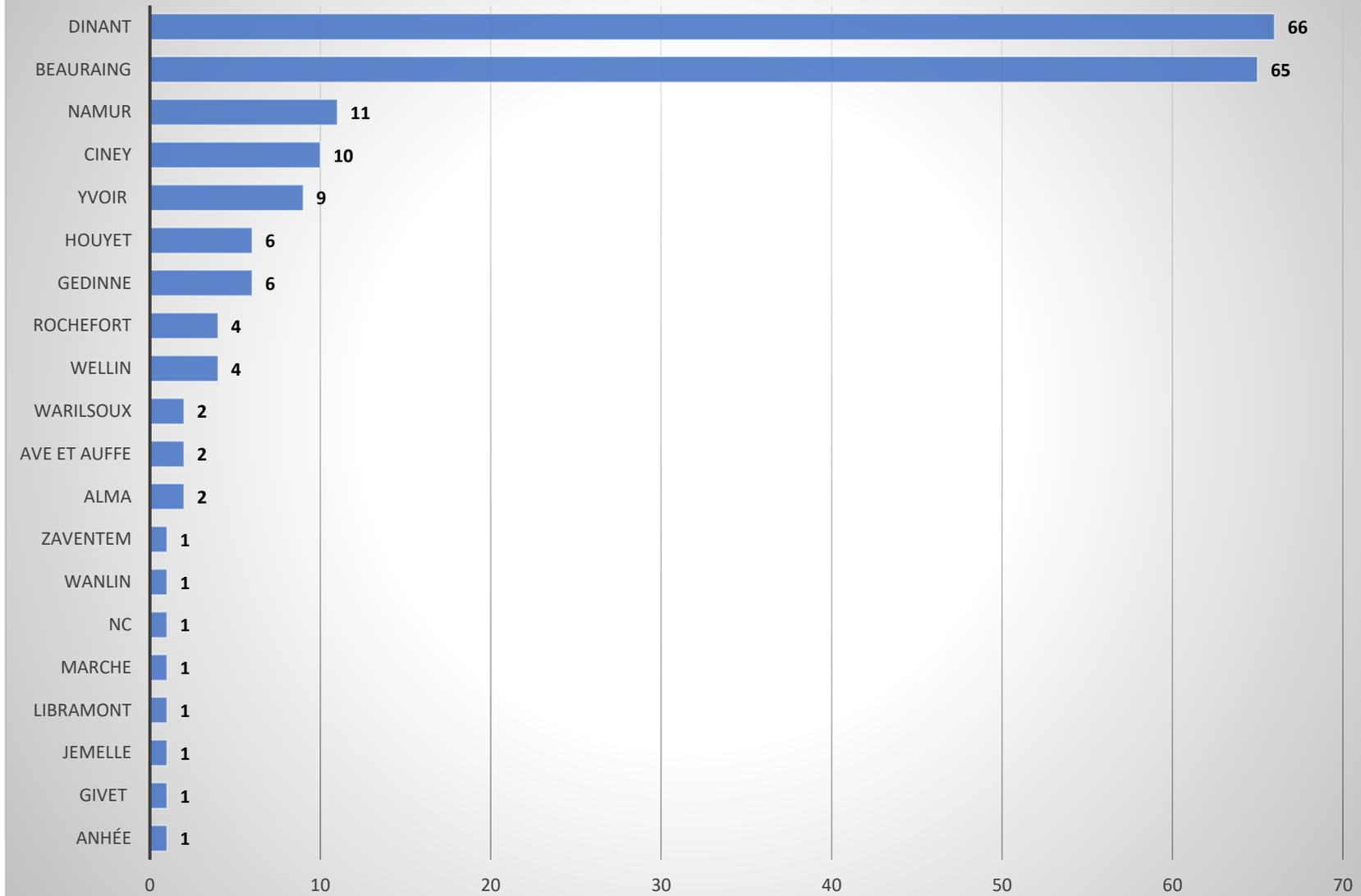
<b>Appelants</b>	<b>49 + 1 NC</b>
<b>Bénéficiaires</b>	<b>28</b>

<b>Nombre d'appels</b>	<b>195</b>
<b>Chauffeurs</b>	<b>5</b>

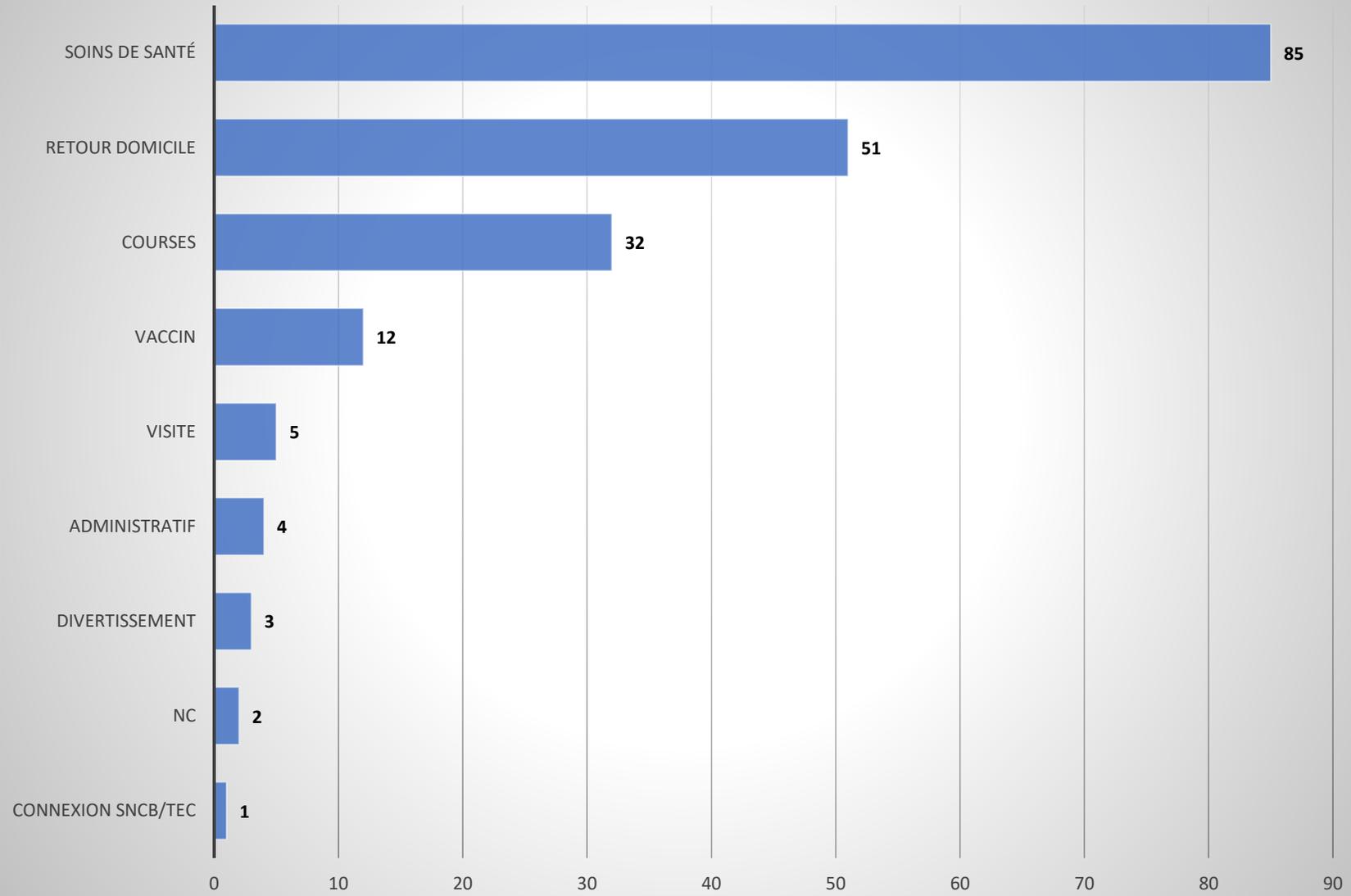
### Répartition géographique par provenance d'appel



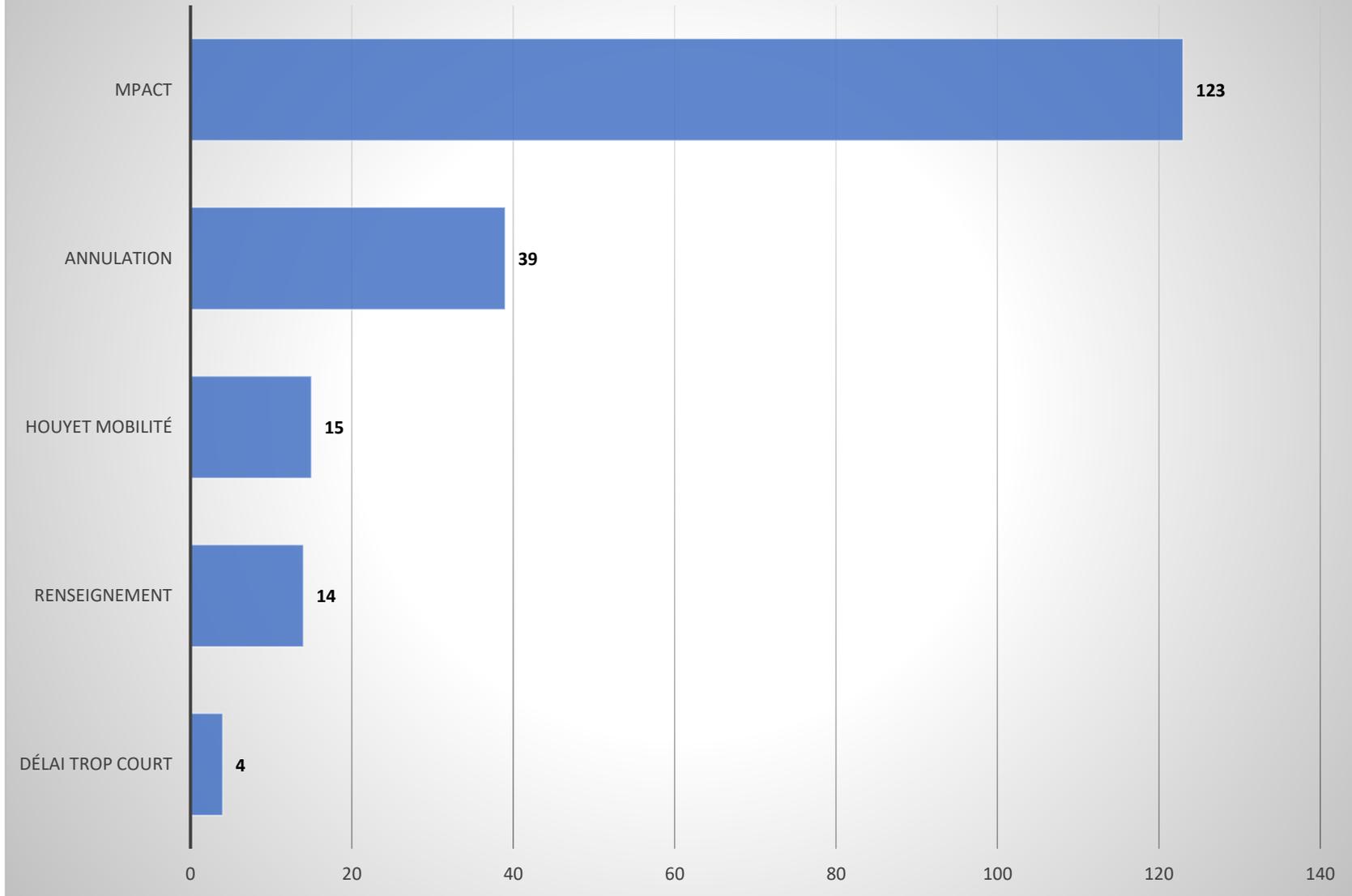
## Répartition géographique par lieu de destination



## Motif de la demande



## Aboutissement de la demande

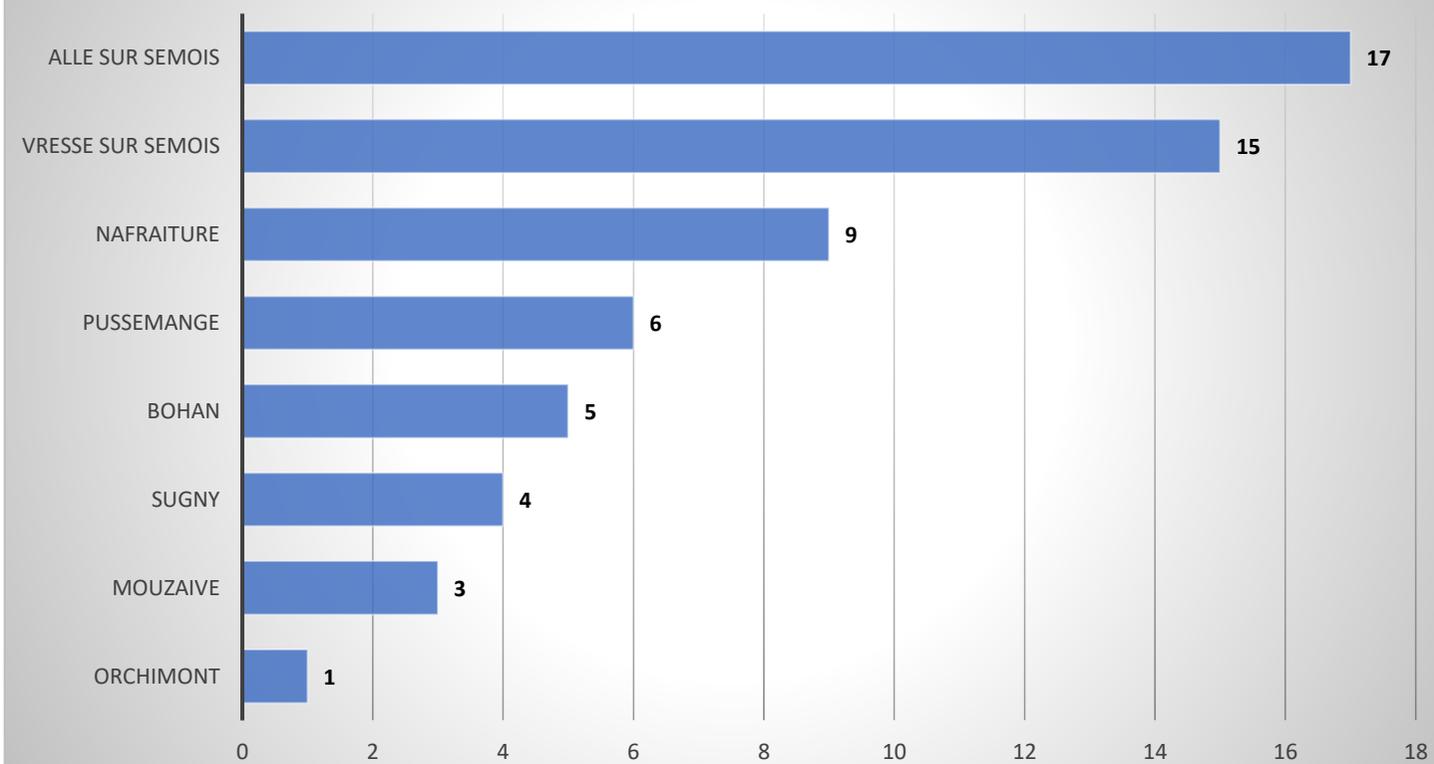


*Statistiques 2021 pour la commune de Vresse sur Semois*

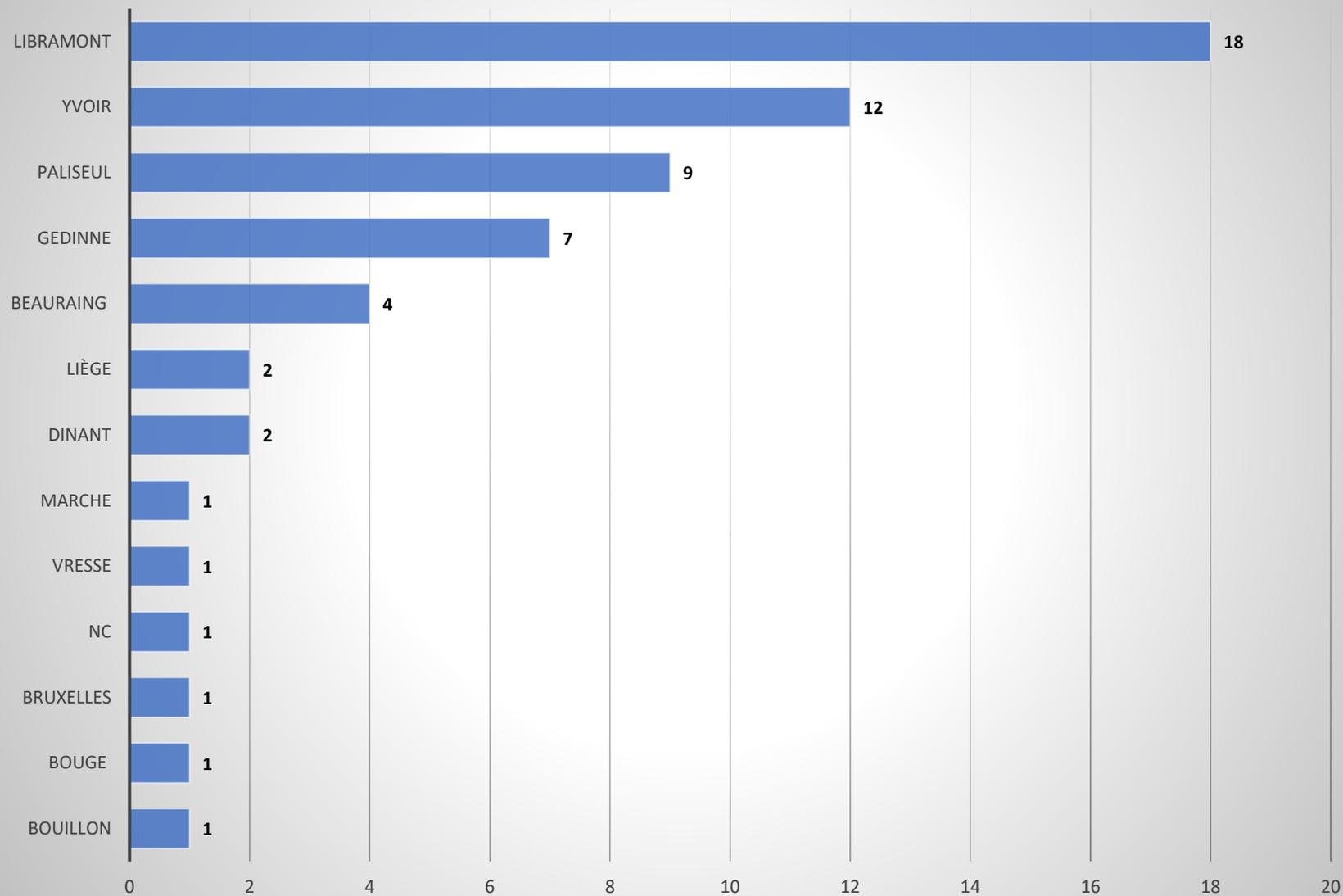
<b>Appelants</b>	<b>20 + 3 NC</b>
<b>Bénéficiaires</b>	<b>14</b>

<b>Nombre d'appels</b>	<b>60</b>
<b>Chauffeurs</b>	<b>2</b>

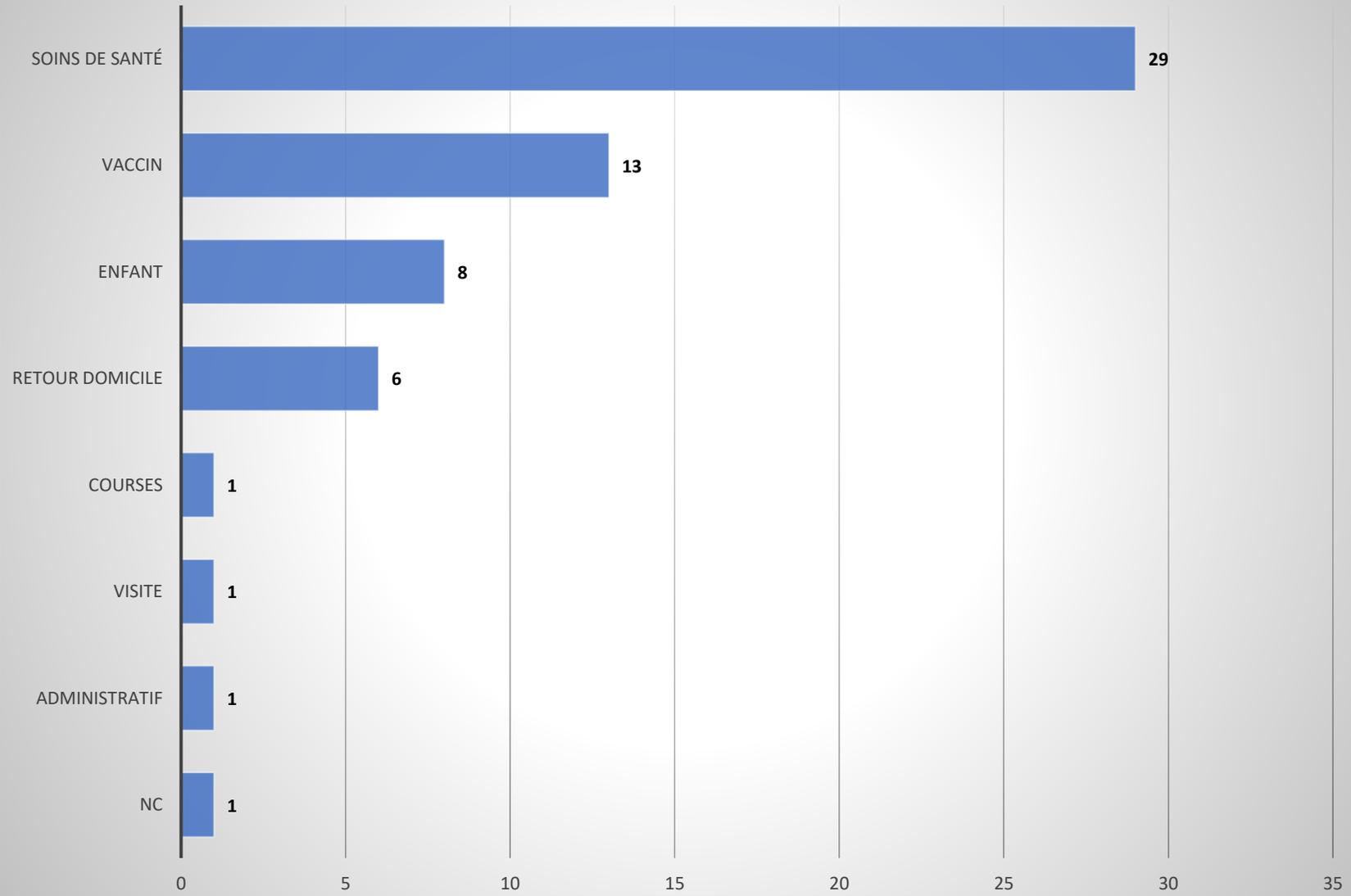
### Répartition géographique par provenance d'appel



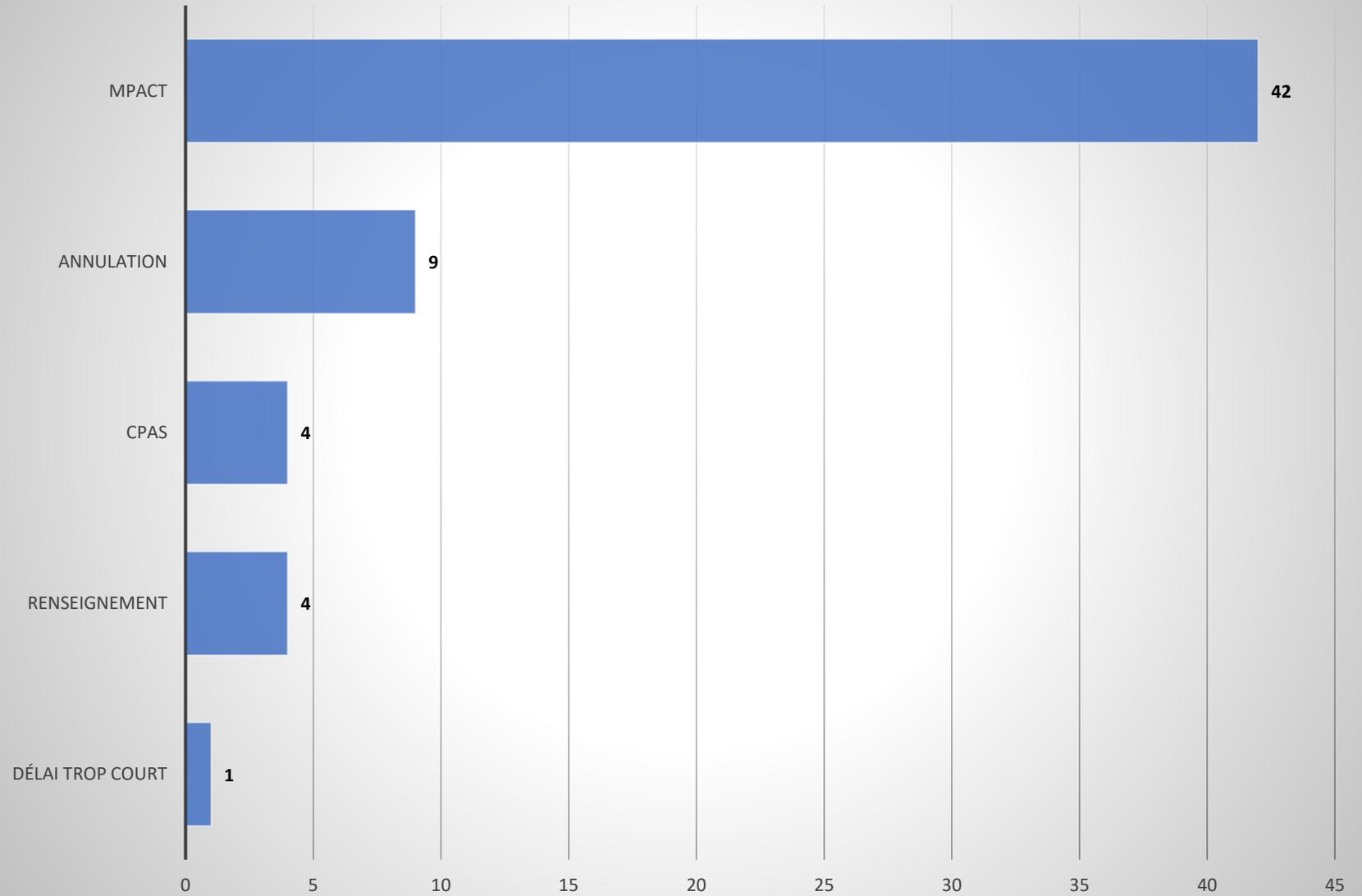
## Répartition géographique par lieu de destination



## Motif de la demande



## Aboutissement de la demande

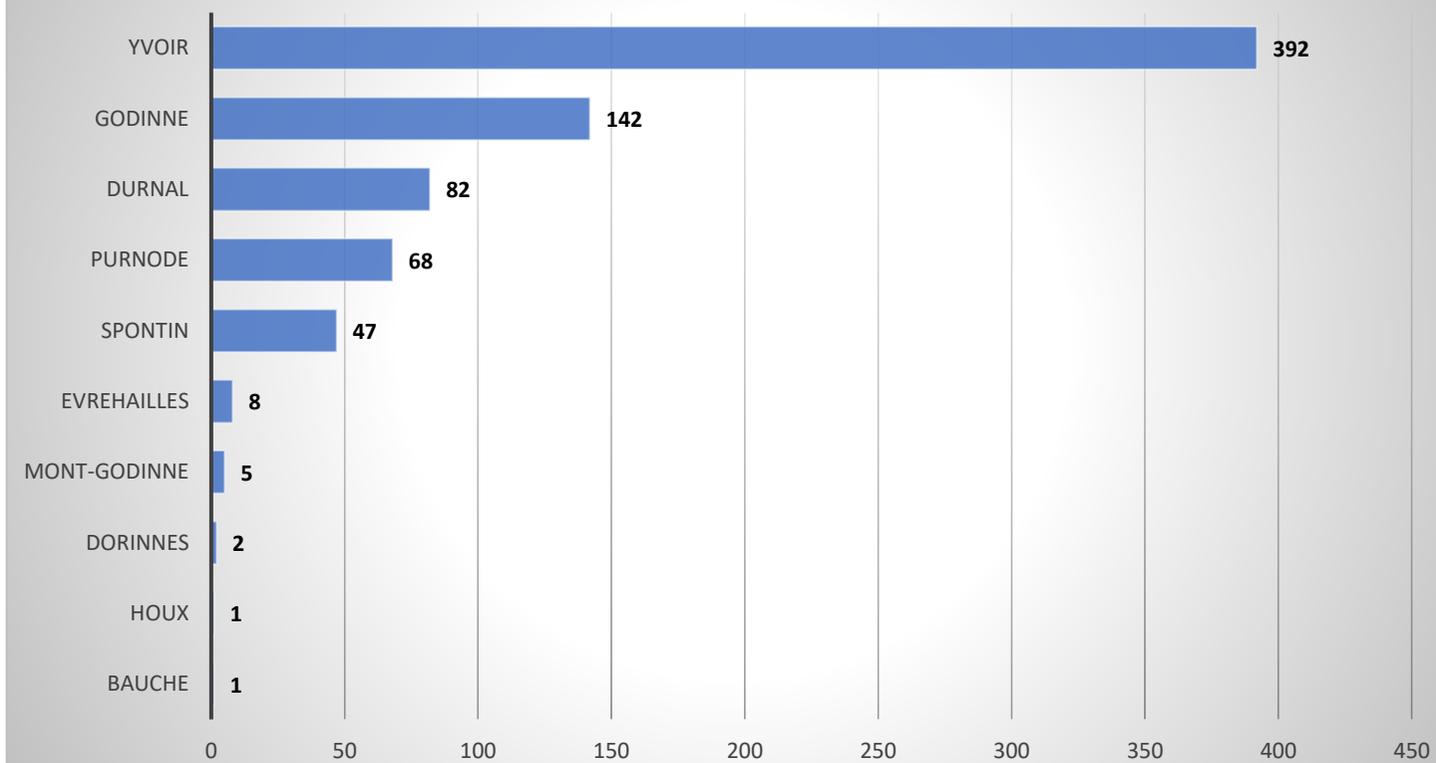


*Statistiques 2021 pour la commune de Yvoir*

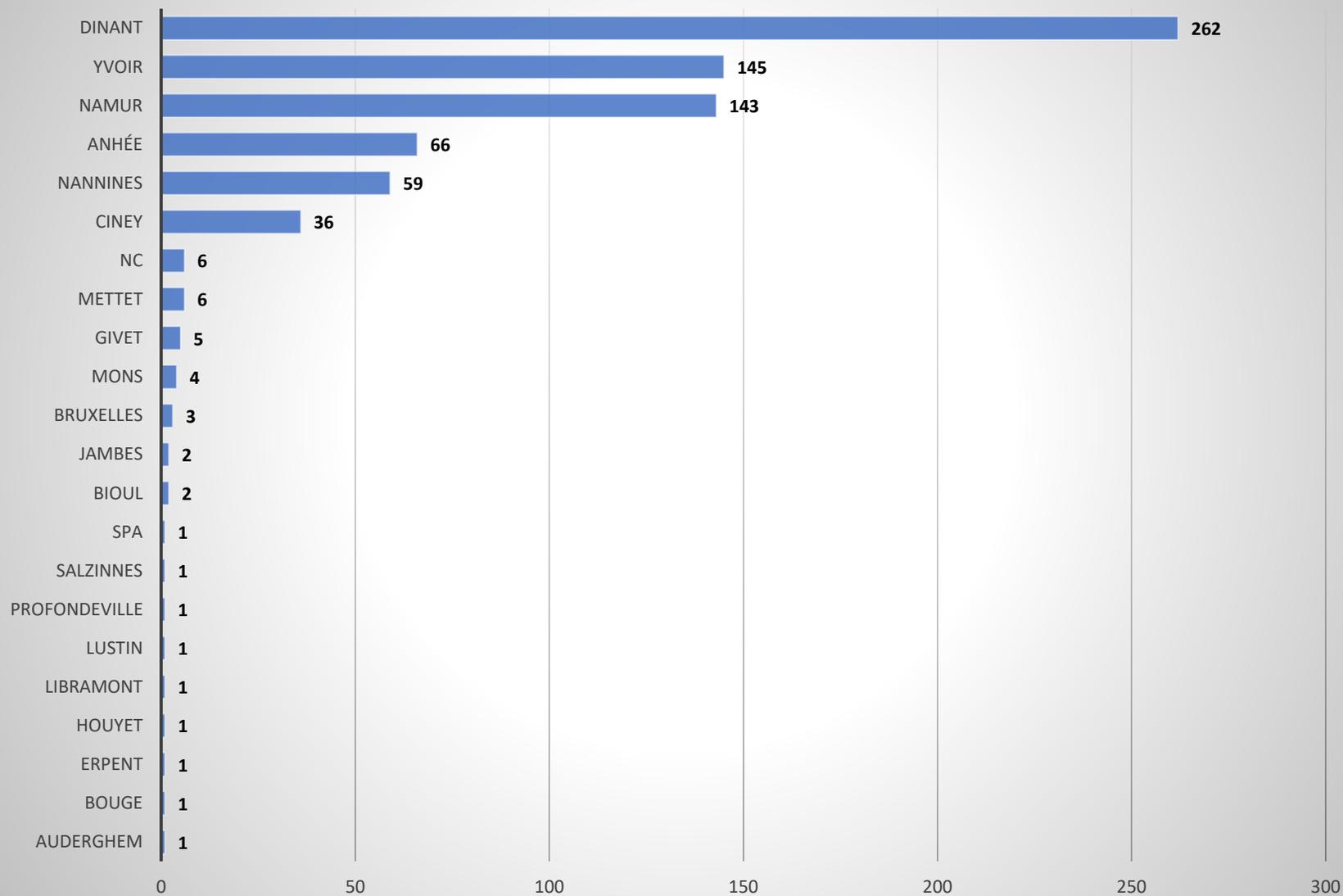
<b>Appelants</b>	<b>66 + 5 NC</b>
<b>Bénéficiaires</b>	<b>45</b>

<b>Nombre d'appels</b>	<b>748</b>
<b>Chauffeurs</b>	<b>6</b>

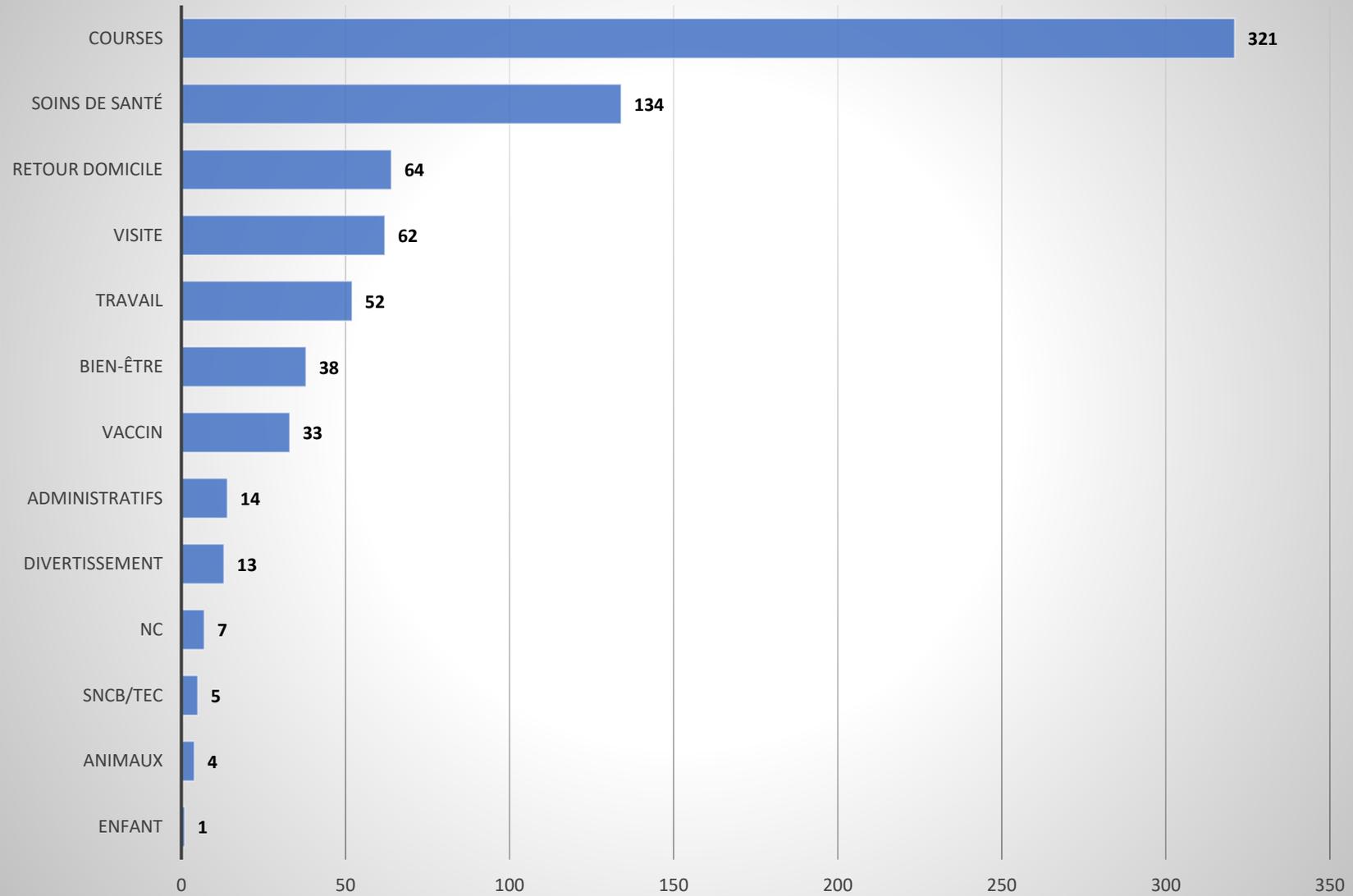
## Répartition géographique par provenance d'appel



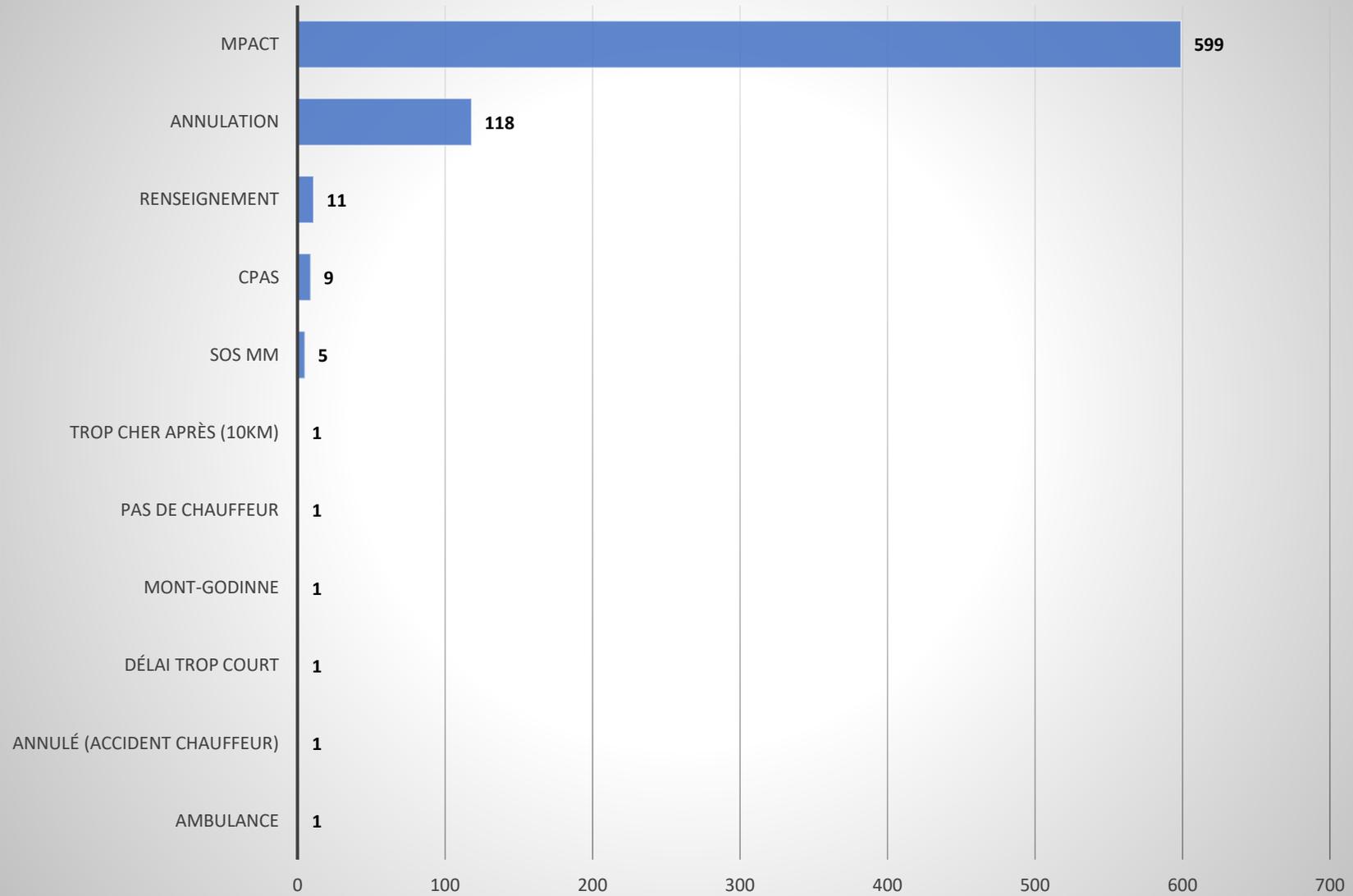
## Répartition géographique par lieu de destination



## Motif de la demande



## Aboutissement de la demande



## Service 3 : Auto-école à tarif social

### **Pour qui :**

Tous les habitants des 6 communes adhérentes qui sont :

- Demandeurs d'emploi
- Au CPAS
- Sur la mutuelle
- Etudiants

### **Comment :**

Ils peuvent contacter notre centrale au 0800/37.309 ou par e-mail : [auto-ecole@mobilisud.be](mailto:auto-ecole@mobilisud.be)

### **Quoi :**

Nous organisons des cours théoriques et des cours pratiques pour le permis B à tarif modéré, en collaboration avec un indépendant agréé. La session théorique se déroule dans les locaux de la Toto qui roule. En règle générale, les sessions s'organisent mensuellement pour 10 à 20 élèves inscrits.

### **Objectifs pour 2021 :**

Aider les personnes précarisées à obtenir le permis afin qu'ils puissent trouver un travail plus facilement.

## Service 4 : Mobilité douce

### **Pour qui :**

Toutes les communes adhérentes à MobiliSud.

### **Comment :**

En contactant le référent en mobilité douce ou le coordinateur.

### **Objectifs pour 2021 :**

Réaliser une étude de faisabilité pour la mobilité douce en milieu rural

Création d'un groupe de travail

Ebauche d'un projet et identification des partenaires

Création d'une formation

### **Evaluation de l'année :**

Le service a été mis en place le 1<sup>er</sup> septembre 2021 avec l'engagement d'une personne en Article 60.

Un état des lieux complets a été effectué dans l'étude de faisabilité. Cela a permis de voir ce qui se fait dans le monde et en Belgique en termes de mobilité douce.

Un groupe de travail a été créé lors d'une réunion au mois d'octobre avec des membres de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et de la Région Wallonne.

Une ébauche de projet a été mise en place et une réunion aura lieu lors de l'année 2022 avec la commune d'Hastière pour mettre en place différents projets et animations concernant la mobilité douce et la sécurité routière.

Une formation « Ma Mobilité » a été créée et donnée au mois de novembre à des stagiaires de l'ASBL Tremplin. Celle-ci s'est déroulée sur 2 journées. Elle est répartie en 3 volets. Un premier volet « théorique » sous forme de petits quizz et d'interaction avec les stagiaires. Le 2<sup>e</sup> volet est basé sur la recherche de moyens de transport. Les animateurs montrent comment effectuer des recherches (horaires de transport en commun, prix d'un voyage, etc...). Le dernier volet est plus pratique. Chaque stagiaire bénéficie d'un « budget » et doit se rendre d'un point A à un point B le plus rapidement possible en utilisant le moins de budget possible. Cette formation fût une réussite et sera réitérée en 2022.

## Chapitre 2 :

---

Bilan Financier

Les prévisions 2022, 2023 et 2024

Voir annexes

## Conclusion & Perspectives

---

### Conclusion

Il nous paraît important, à travers cet inventaire annuel qui vient d'être relaté, dans ce rapport, de reprendre le postulat émit dans l'introduction sous forme d'un questionnement.

Est-ce que les démarches qui ont été entreprises, les modifications qui ont été apportées, les activités qui ont été réalisées et les stratégies qui ont été mises en route, ont apportées un changement à la situation de Mobilisud ?

En toute modestie, nous nous accordons que malgré la situation difficile dans laquelle s'est retrouvée l'ASBL en cette année 2021, le C.A et l'équipe opérationnelle ont réussi un nouveau départ pour Mobilisud.

Réussir à atteindre tous les objectifs fixés pour cette année 2021 aurait nécessité plus de temps. Toutefois, nous pouvons nous satisfaire d'avoir pu maintenir tous les services actifs et performants.

### Les perspectives à moyens termes

L'année 2022 sera une période charnière pour l'ASBL.

Nous verrons alors si la mise en application des changements porte ses fruits :

- Stabilisation de l'équipe opérationnelle
- Service de Mobilité Douce & ses actions prévues
- Les nouveaux partenaires
- Les nouveaux projets
- Les nouvelles ressources ou subventions.

Sans oublier que nous sommes parvenus à renouer le dialogue avec certains partenaires.

## Nos Partenaires

### Les partenaires publics



### Les partenaires privés



### Les partenaires pédagogiques





MOBILISUD

Statut juridique : ASBL

Siège social : Square de la Brigade Piron, 3 - 5500 Dinant

BCE 0650.599.190

0800/37.309

[www.mobilisud.be](http://www.mobilisud.be)

<https://www.facebook.com/Mobilisud>